



4^{ème} Rencontre de la Task Force de l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel – SIIP

Hôtel Olympe, Bamako, 10 au 12 juin 2015

Rapport final

Rapporteurs :

Hamidou KO, Assistant technique/Coordination régionale SIIP
Rémi COULIBALY, Consultant national SIIP Burkina Faso
Bechir MAHAMAT, Consultant National SIIP Tchad
Assoumane Ibrahim DOKA, Consultant National SIIP/Niger

Synthèse et rédaction :

Philippe DEYGOUT, IRAM - Consultant TCIA / FAO
Christophe RIGOURD, IRAM - Consultant TCIA / FAO

RELEVÉ DES POINTS ESSENTIELS DE LA RENCONTRE

Objectifs et déroulé de la 4^{ème} rencontre de la Task Force sur l'Initiative pour l'irrigation au Sahel :

La 4^{ème} rencontre de la Task Force sur l'Initiative pour l'irrigation au Sahel s'est déroulée à Bamako du 10 au 12 juin avec pour objectifs (i) de définir collectivement les « fondamentaux » du Projet Régional dans le cadre de l'Initiative pour l'irrigation au Sahel et (ii) d'établir un plan d'action détaillé pour les étapes suivantes de la préparation du Projet Régional.

La rencontre qui a regroupé une soixantaine de participants (membres de la Task Force et invités) a été facilitée par deux consultants de la TCIA/FAO. Elle a permis de faire un point global sur l'avancée du processus, de présenter les rapports provisoires thématiques et de les mettre rapidement en débat, de discuter les changements de paradigmes nécessaires à l'atteinte des objectifs de la Déclaration de Dakar, de discuter de l'objectif de développement du Projet Régional et de ses composantes, et des étapes à venir (plan d'action) pour sa formulation. Des expériences de partenaires ont également été présentées. La rencontre a alterné discussions en plénière et discussions de groupes. La session de conclusions a permis de valider les principales résolutions. La rencontre a été vivement appréciée par les participants et a permis une avancée significative du processus.

Formulation de nouveaux paradigmes nécessaires à l'atteinte des objectifs de Dakar :

La rencontre a permis d'identifier des changements nécessaires aux approches (courantes) de développement de l'irrigation. Ces changements concernent les aspects suivants :

- Sur le plan des politiques publiques : 1- promouvoir l'adoption de politiques spécifiques au secteur irrigué (il n'existe en général que des stratégies au sein d'une politique agricole) ; 2- faire atterrir les politiques sur le terrain, notamment grâce à l'appui aux acteurs intermédiaires (organisations professionnelles agricoles, centres de services, collectivités locales) ;
- Promouvoir des approches GIRE (gestion intégrée de la ressource en eau) ;
- Affirmer l'importance du niveau local : Conduire une véritable concertation locale pour la planification des investissements, l'irrigation devant être véritablement intégrée au développement local ;
- Promouvoir des approches vraiment participatives et non une concertation alibi rapide ;
- Augmenter significativement les budgets consacrés à l'accompagnement des usagers (ils doivent être inclus dans les budgets d'investissement), cet accompagnement étant indispensable ;
- Prendre véritablement en compte les problématiques foncières qui ne doivent plus être traitées comme une « boîte noire » ;
- Supporter tous types de systèmes d'irrigation, y compris des systèmes habituellement plus marginaux aux yeux des bailleurs : irrigation de complément, systèmes simples et robustes (décrue...), réhabilitation d'aménagements ;
- Décloisonner les approches sous-sectorielles. Le secteur irrigué ne peut être traité séparément des questions de filières et de véritables approches filières doivent être promues ;
- Faire évoluer les approches d'intervention du quantitatif au qualitatif, en soulignant notamment l'importance de l'accompagnement des irrigants ;
- Diffuser plus largement les « bonnes pratiques » en termes de financement court terme des exploitations agricoles. Innover en matière de « smart subsidies » et de financement long-terme

des investissements ; le financement long-terme étant le véritable challenge pour l'atteinte des objectifs de la Déclaration de Dakar ;

- Prendre en compte dès le départ les aspects de viabilité des exploitations familiales (superficie minimum par famille, etc.).
- Diffuser les résultats de la recherche.

Le Projet Régional devra faciliter la mise en œuvre de ces changements d'approches. Le document de projet devra donc élaborer davantage sur ces différents aspects et s'assurer que ces aspects sont bien pris en compte. Lors de la finalisation des études thématiques les consultants devront autant que possible élaborer davantage les pistes suggérées / discutées lors de la rencontre. Certains rapports provisoires étant jugés médiocres, la Task Force devra être particulièrement vigilante quant à la finalisation et acceptation de ces rapports.

Identification des fondamentaux du Projet Régional :

La rencontre a travaillé sur la base du cadre réflexion conceptuel élaboré par la BM et le CILSS et présenté par les facilitateurs TCIA/FAO le premier jour. Des éléments importants ont été validés par la rencontre (vision globale, objectif de développement et composantes du Projet Régional), sans que les formulations exactes ne soient arrêtées à ce stade ; elles restent donc à finaliser dans l'esprit de la 4^{ème} rencontre de la Task Force.

De nombreuses discussions ont eu lieu concernant la vision globale du Projet Régional et son articulation au PAG (Plan d'action global). La formulation d'une vision commune n'a pas été un exercice simple, mais finalement un consensus a été trouvé : (i) d'une part le Projet Régional devra porter le PAG et, (ii) d'autre part, outre des actions de renforcement de capacités et de renforcement institutionnel (appui aux politiques...), le Projet Régional comprendra également des actions concrètes de développement de l'irrigation sur le terrain (réalisation d'aménagements notamment).

Une formulation provisoire de l'objectif de développement du Projet Régional est : Accroître les surfaces irriguées et améliorer les conditions liées à l'irrigation pour un développement Agricole durable, performant et respectueux de l'environnement.

Les composantes du Projet Régional ont été discutées et les éléments suivants ont été validés par la rencontre (les formulations définitives devant être rédigées ultérieurement) :

- Une composante concernera l'amélioration de l'environnement légal, technique, financier, commercial, aux niveaux régional et national. Une attention particulière sera portée aux aspects fonciers et à la promotion de la GIRE.
- Une composante concernera l'augmentation des surfaces irriguées, l'appui à la programmation, et l'appui au financement des aménagements. Les participants ont souligné la nécessité de prendre en compte les réhabilitations. Au travers de cette composante des investissements concrets (infrastructures et accompagnement) sur le terrain seront réalisés dans les pays.
- Une composante concernera le développement et la promotion de technologies et de « bonnes pratiques » pour le secteur irrigué. Une attention particulière sera portée aux questions de développement des filières.
- Une composante concernera le renforcement des capacités des acteurs publics, privés et communautaires. Cette composante couvrira également la gestion des connaissances.
- Une composante concernera la coordination régionale par le CILSS.

Les éléments présentés ci-dessus concernant l'objectif de développement et les composantes ont été validés par la rencontre. Ils permettront ultérieurement de rédiger les formulations exactes. Il appartiendra à l'équipe du CILSS et de la BM (avec l'appui de la TCIA/FAO) de proposer les formulations exactes d'objectif de développement et de composantes sur la base de ces éléments. Ces formulations seront alors soumises aux points focaux nationaux pour éventuelles améliorations de forme.

Elaboration d'un plan d'action pour la suite

Le calendrier suivant a été validé par la rencontre sur base d'une proposition de la BM et du CILSS.

Activités	Echéance
Finalisation des études thématiques	Fin juillet
Note conceptuelle	Juillet-août
Version provisoires des produits (CS, PAG, DPR)	Août-septembre
5 ^{ème} rencontre de la Task Force SIIP (y compris validation des études) – possiblement à Niamey en attente de confirmation	Octobre
Table ronde des bailleurs de fonds	Octobre
Missions pays pour appuyer l'élaboration des documents pays	Octobre / novembre
Documents pays	A partir de novembre

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	9
2. CEREMONIE D'OUVERTURE	9
3. ORGANISATION DE LA RENCONTRE	10
Déroulement	10
Démarche de facilitation	10
Présidence et rapportage	11
4. SESSION 1 : ETAT D'AVANCEMENT DU PROCESSUS	12
5. SESSION 2 : EXPERIENCES DES PARTENAIRES	14
L'expérience de l'utilisation des TICS : cas de CRCR et de IICD	14
Présentation du PAPRIZ au Sénégal : JICA	14
Présentations du COSTEA et de l'étude menée sur les 6 sociétés d'aménagement au Sahel	15
6. SESSION 3 ET 4 (1ERE PARTIE) : PRESENTATIONS ET DISCUSSIONS DES ETUDES THEMATIQUES	16
Echanges sur la thématique foncier : restitution de l'atelier foncier du 8 et 9 juin 2015 à Bamako	16
Echanges sur les thématiques eaux de surface et eaux souterraines (BRLi)	19
Echanges sur la thématique gestion de l'irrigation et O&M (BRLi)	21
Echanges sur la thématique planification des investissements (AFC)	23
Echanges sur la thématique filières (AFC)	26
Echanges sur la thématique financement (AFC)	27
Echanges sur la thématique politiques et stratégies (AFC)	29
Echanges sur la thématique renforcements des capacités (AFC) et gestion des connaissances (AFC)	31
7. SESSION 4 (2EME PARTIE) SUR LES FONDAMENTAUX DU PROJET	33
Propositions de reformulations de l'objectif de développement et de vision globale	33
Propositions de reformulation des composantes	35
Eléments relatifs à l'articulation entre les composantes, aux sous-composantes et aux activités	35
8. RESULTATS ATTEINTS ET RESOLUTIONS	36
Résultats atteints concernant l'objectif O1.1 de formulation de nouveaux paradigmes et résolutions	36
Résultats atteints concernant l'objectif O1.3 d'identification des fondamentaux du Projet Régional et résolutions	37
Résultats atteints concernant l'objectif O1.2 d'articulation du projet régional et du PAG et résolutions	38
Résultats atteints concernant l'objectif O2 d'élaboration d'un plan d'action et résolutions	39
9. EVALUATION DE LA 4 ^{EME} RENCONTRE DE LA TASK FORCE SIIP PAR SES PARTICIPANTS	40
Evaluation de l'atteinte des résultats, de la facilitation et de la logistique par les participants	40
Evaluation des différentes présentations et sessions par les participants	41
10. CLOTURE DE L'ATELIER	42

LISTE DES FIGURES ET DES TABLEAUX

Figures

FIGURE 1: DEROULEMENT DE LA RENCONTRE	10
FIGURE 2: L'UN DES DEUX GRANDS TABLEAUX D'AFFICHAGE PERMETTANT LE RECUEIL DES CARTES DES PARTICIPANTS→	11
FIGURE 3: PRESENTATION DE LA DEMARCHE DE CARTES ET TABLEAUX D'AFFICHAGES	11
FIGURE 4: IMPORTANCE DES ACTEURS INTERMEDIAIRES ENTRE ETAT ET IRRIGANTS	22
FIGURE 5: SYNTHESE PARTIELLE ET PROVISoire DES PORTEFEUILLES PROJETS	24

Tableaux

TABLE 1: ETAT DE VALIDATION / DISCUSSION DES ELEMENTS DU SIIP	12
TABLEAU 2: CHANGEMENTS DE PARADIGMES NECESSAIRES TELS QUE PROPOSES PAR L'ATELIER FONCIER	16
TABLE 3: FORMULATION DES COMPOSANTES DU PROJET REGIONAL VALIDEES PAR LA RENCONTRE	35
TABLE 4: ELEMENTS POUR LA FORMULATION DE L'OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT VALIDES PAR LA RENCONTRE	37
TABLE 5: ELEMENTS POUR LA FORMULATION DES COMPOSANTES VALIDES PAR LA RENCONTRE	38
TABLE 6: PLAN D'ACTION VALIDE PAR LA RENCONTRE	39
TABLE 7: EVALUATION DE L'ATTEINTE DES RESULTATS DE L'ATELIER, DE LA FACILITATION ET DE LA LOGISTIQUE	40
TABLE 8: EVALUATION DES DIFFERENTES PRESENTATIONS PAR LES PARTICIPANTS	41

ACRONYMES

2iE	Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement
ABN	Autorité du bassin du Niger
ABV	Autorité du Bassin de la Volta
AC3E	Agence Conseils pour l'Equipeement, l'Eau et l'Environnement
AFC	AFC Consultants International GmbH (bureau d'études allemand)
AFD	Agence Française de Développement
AGRHYMET	Centre Régional Agriculture Hydrologie et Météorologie (institution de recherche spécialisée du CILSS)
AFEID	Association française pour l'eau, l'irrigation et le drainage
AHA	Aménagement hydro-agricole
ARID	Association Régionale pour l'Irrigation et le Drainage
BAD	Banque Africaine de Développement
BM	Banque Mondiale
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement
BRLi	Bas-Rhône Languedoc Ingénierie (bureau d'études français)
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CILSS	Comité permanent Inter-Etat de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
CIRAD	Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement
CMDT	Compagnie malienne pour le développement du textile
CONACILSS	Comité National du CILSS
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
COSTEA	Comité scientifique et technique pour Eau agricole
CRCR	Comité Régional de Concertation des Ruraux
CSEAS	Cadre stratégique
DPR	Document de projet régional
EAF	Exploitation agricole familiale
ECOWAS	Economic Community of West African States
EIES	Etude d'impact environnemental et social
FAO	Food and Agriculture Organization of the United Nations
FENOP	Fédération Nationale des Organisations Paysannes
GDT (GT)	Groupe de Travail
GIRE	Gestion intégrée des ressources en eau

GWJ	Global Water Initiative
GWP	Global Water Partnership
IDA	International Development Agency
IDE	International Development Enterprises
IFC (SFI)	International Finance Corporation (Société financière internationale)
IICD	International Institute For Communication and Development
IIED	Institut International pour l'Environnement et le Développement
INSAH	Institut du Sahel (Institution spécialisée du CILSS)
IWMI	International Water Management Institute
IWRM	Integrated Water Resources Management
OMVS	Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal
ON	Office du Niger (Mali)
OP	Organisation Paysanne
PAD	Project Appraisal Document
PAG	Plan d'action global
PASA	Programme d'ajustement structurel agricole
PF	Partenaire Financier
PFN	Point focal national
PTF	Partenaire Technique et Financier
RE	Ressources en eau
ROPPA	Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs de l'Afrique de l'Ouest
SAAO	Société d'aménagement d'Afrique de l'Ouest
SAED	Société d'aménagement et d'exploitation des terres du delta et de la vallée du fleuve Sénégal
SE	Suivi-Evaluation
SII (ou S2I)	Sahel Irrigation Initiative
TIC	Technologies de l'information et de la communication
TRI	Taux de rentabilité interne
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature

I. INTRODUCTION

La 4^{ème} rencontre de la Task Force sur l'initiative pour l'irrigation au Sahel s'est déroulée à Bamako du 10 au 12 juin 2015 à l'Hôtel Olympe International.

Les objectifs de la 4^{ème} rencontre de la Task Force SIIP étaient les suivants :

- Objectif 1 : Définir collectivement les « fondamentaux » du Projet Régional en lien avec le PAG. Cela couvre:
 - Objectif 1.1 : Formuler le(s) « nouveau(x) paradigme(s) » nécessaire(s) pour atteindre les objectifs quantitatifs et qualitatifs de la Déclaration de Dakar;
 - Objectif 1.2 : Définir l'articulation PAG – projet régional, c'est-à-dire la vision globale;
 - Objectif 1.3 : Formuler les éléments qui serviront à élaborer (après l'atelier) le cadre logique du Projet Régional.
- Objectif 2 : Etablir un plan d'action détaillé pour les étapes suivantes de la préparation du projet régional.

L'Atelier a regroupé une soixantaine de participants, comprenant les membres de la Task Force irrigation et des invités (liste des participants annexe 1).

2. CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

La rencontre a démarré à 09h30, avec la présentation des participants.

Il a ensuite été procédé à la cérémonie d'ouverture avec les allocutions du représentant du Secrétaire Exécutif CILSS (Aguibou Coulibaly), du représentant de la Banque Mondiale (Alexander Bakalian), du représentant de la CEDEAO (Mahamame Toure) et du représentant du Ministère du Développement Rural du Mali (Paul Coulibaly) qui a officiellement ouvert la 4^{ème} rencontre.

Les allocutions ont abordé et souligné les points suivants :

- Rappel de la Déclaration de Dakar, de ses objectifs quantitatifs et qualitatifs ainsi que des éléments de base pour la formulation du Projet Régional ;
- La pertinence du Projet Régional pour la sécurité alimentaire, ce projet constituant une chance pour l'Afrique de l'Ouest et du centre (Tchad);
- Les conditions d'atteinte des objectifs de Dakar : investissements, changements de paradigme, engagements de tous ;
- Les appuis nécessaires des partenaires ;
- L'importance de partir des acquis et des expériences dans les pays ;
- Les objectifs de cette 4^e rencontre de la Task force qui sont de préciser les contours de la note conceptuelle et les documents attendus pour la formulation du Projet Régional, les thématiques d'études couvertes, les consultants impliqués et l'évolution du processus jusqu'à ce jour ;

En conclusion les intervenants ont invité la Task force à œuvrer pour l'atteinte des objectifs de la Déclaration de Dakar et à aller plus vite puisque 20 mois se sont déjà écoulés depuis cette Déclaration. Il a été souligné que cette 4^{ème} rencontre constituait une étape charnière de la formulation du Projet Régional.

3. ORGANISATION DE LA RENCONTRE

Déroulement

La rencontre a été organisée sur 3 jours en 5 sessions principales : session 1- Ouverture et introduction, session 2- présentations d'expériences des partenaires, session 3- restitutions des études thématiques, session 4- travaux de groupes et plénières, session 5- Conclusions et résolutions. Cf. schéma ci-dessous.



Figure 1: Déroulement de la rencontre

Le programme détaillé est donné en annexe 2. Une note explicative sur le déroulement est donnée en annexe 3.

Démarche de facilitation

La facilitation de la rencontre a été réalisée par une équipe de deux consultants recrutés par la TCIA / FAO¹.

Tout au long des trois jours les consultants ont privilégié une approche participative au travers des outils suivants : 1- Quatre tableaux d'affichage ont permis aux participants d'y porter leurs idées, contributions, observations afin d'alimenter la rédaction de la note conceptuelle ; 2- Deux sessions de travaux de groupes sur les changements de paradigmes nécessaires et sur une amorce de cadre logique ; 3- Des plénières (avec cependant des temps courts de discussions étant donné le programme très chargé). Cf. ci-dessous la présentation des tableaux d'affichage.

¹Philippe Deygout (agronome) et Christophe Rigourd (agroéconomiste) de l'IRAM (Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de Développement).

De nombreuses cartes rédigées par les participants sont reprises dans ce rapport sous forme de « *dires d'acteurs* » mentionnés en bleu et italique.



Figure 2: L'un des deux grands tableaux d'affichage permettant le recueil des cartes des participants→



Figure 3: Présentation de la démarche de cartes et tableaux d'affichages

Présidence et rapportage

Chaque session a été présidée par un Point Focal National (PFN) assisté de deux rapporteurs (AT CILSS et consultants nationaux).

Les présidences ont été : 1^{er} jour : le PFN Mali Abdoulaye DEMBELE, le 2^{ème} jour le PFN Niger Moussa AMADOU et le 3^{ème} jour le PFN Tchad, Keleyo Goldney KOURAMAILAOU.

Les rapporteurs ont été : Hamidou KO, Assistant technique/Coordination régionale SIIP, Rémi COULIBALY, Consultant national SIIP Burkina Faso, Bechir MAHAMAT, Consultant National SIIP Tchad, Assoumane Ibrahim DOKA, Consultant National SIIP/Niger.

La synthèse et rédaction a été assurée par les deux facilitateurs de la TCIA/FAO.

Ce présent rapport est rédigé sur base des rapports écrits des rapporteurs, des notes des facilitateurs TCIA/FAO, des présentations faites par les rapporteurs des groupes, des présentations des consultants pour les études thématiques et des nombreuses cartes rédigées par les participants et portées sur les tableaux d'affichage.

Ce rapport est accompagné d'un second rapport de 186 pages regroupant 44 annexes (TDR de la rencontre, liste des participants, programme, présentations, cartes rédigées par les participants).

4. SESSION I : ETAT D'AVANCEMENT DU PROCESSUS

Cette session a été conduite dans la matinée du mercredi 10 juin.

Le CILSS et la BM ont présenté l'état d'avancement global du processus SIIP avec notamment :

- Le schéma organisationnel pour la formulation du projet ;
- La synthèse des recommandations des réunions précédentes de la Task Force ;
- La présentation de l'état d'avancement du processus SIIP et la feuille de route ;
- Le rappel de la structure des études thématiques ;
- L'état des lieux des activités réalisées aux niveaux régional et au niveau de chaque pays, incluant un tableau de synthèse présentant l'état d'avancement des principales activités par pays ;
- Les principales étapes à venir en 2015 et 2016.

Le cadre de réflexion (Cf. document papier diffusé au préalable et en annexe) a été présenté par le facilitateur TCIA/FAO. Les éléments suivants ont été exposés avec une mention spéciale sur l'état d'avancement de chaque élément : élément déjà validé par la Task Force, élément déjà discuté par la Task Force mais jamais validé formellement, élément pas encore discuté par la Task Force (contenu dans le cadre de réflexion). L'état de discussion / validation de chacun des éléments est présenté dans le tableau ci-après.

Table 1: Etat de validation / discussion des éléments du SIIP

Eléments présentés	Etat de discussion / validation par la Task Force		
	Déjà validé	Déjà discuté mais non encore validé	Non discuté à ce jour
Organisation des documents : CSEAS, PAG, DPR	X		
Principes du cadre stratégique (Dakar)	X		
Principes du plan d'action global	X		
Architecture PAG – Projet Régional		X	
Sources de financement		X	
Dimensions contribuant à l'augmentation du rythme et de la qualité des investissements		X	X
Finalité	X		
Objectif de développement du PAG	X	X	
Objectif de développement du Projet Régional			X
Typologie des aménagements hydroagricoles selon les enjeux et solutions	X		
Bénéficiaires			X
Exemples de résultats			X
Exemples d'indicateurs			X
Composantes		X	X
Critères de sélection des activités			X
Exemples d'instruments et d'activités			X

« 'Changement de paradigmes' : cette expression est la base minimale de réussite du SIIP. Il y a 20 mois environ que nous sommes sur la préparation de ce projet : y-a-t-il réellement changement dans la réactivité des acteurs en matière de montage de projet ? (Etats, Banque mondiale) »

Après cette présentation un panel de discussion avec 5 panelistes a été facilité par le consultant TCIA/FAO et regroupant : François Onimus (BM), Hamady N'Djim (Consultant PAPAM/FIDA), Abdoulaye Dembele (PFN Mali), Moussa Hamadou (PFN Niger), Nouradine Zakaria Touré (Coordination régionale des usagers du bassin du Niger) et Clément Ouédraogo (du CILSS).

L'objectif du panel était d'entrer dans le débat en évitant les non-dits, de vérifier si les partenaires ont la même vision globale du PAG et du Projet Régional, et ainsi d'éviter le risque de visions trop divergentes. Aucune décision ne devait être prise à ce stade. Il s'agissait de prendre note des préoccupations des participants, des idées, des commentaires, des éléments qui font immédiatement consensus, des écarts éventuels.

Après une première intervention de chaque paneliste, une discussion avec la salle a ensuite été organisée.

Les points forts de ces interventions sont les suivants :

- Il y a consensus sur le fait que les pays doivent avancer ensemble et qu'il y a une valeur ajoutée à avoir une approche régionale.
- Trois positions / visions différentes se sont dégagées en termes d'articulation entre le Projet Régional et les plans d'actions nationaux :
 - Vision 1 : Donner la priorité aux actions sur le terrain mises en œuvre par le niveau national, le projet régional étant alors vu avant tout comme une somme de projets nationaux et les activités régionales étant limitées à de la coordination et à la mobilisation des financements.
 - Vision 2 : Le projet régional dispose de composantes nationales indépendantes et d'une composante régionale qui vise à mettre en place les conditions de réussite des programmes nationaux.
 - Vision 3 : Ce n'est pas en additionnant des projets nationaux que l'on peut construire un projet régional. Il faut plutôt développer des activités autour des grands ensembles et qui profitent à tous les pays (projets d'intégration). Il faut malgré tout se méfier du possible excès de bureaucratie d'un tel projet régional.
- Par ailleurs les éléments suivants ont été soulignés par les participants :
 - Les initiatives sous-régionales en cours et à venir (notamment celles de la CEDEAO et de l'UEMOA dans le secteur irrigué). Cela suppose une coordination avec les autres bailleurs de fonds et de prendre en compte les interventions des privés.
 - Il faut que le projet soit le plus proche possible des populations et prenne en compte suffisamment les groupes vulnérables. Il faut donc un bon lien entre le niveau régional et le niveau national (projet proche des populations).
 - La finalité du projet doit être l'amélioration considérable de la sécurité alimentaire et la création de richesses
 - Traduire le Projet Régional en actions concrètes et visibles sur le terrain et limiter la bureaucratie.
 - Le Projet Régional doit permettre aux pays de trouver les financements pour la réalisation des investissements nationaux.
 - L'objectif est bien de 1.000.000 ha et non seulement de 600.000 ha de plus car il faut que les deux (les surfaces déjà irriguées et les nouvelles) fonctionnent ensemble.

A ce stade la Task Force a donc pris note de ces trois visions parmi les participants, notant que la vision devrait être clarifiée d'ici la fin de la rencontre.

Au démarrage de la deuxième journée il a été demandé aux participants de « voter » pour l'une de ces visions. Ce « vote » n'avait pas pour objectif de décider, mais plutôt de connaître l'équilibre entre ces trois visions. L'expression indicative des participants sur les visions identifiées est donnée ci-dessous :

- Vision 1 : 4 participants
- Vision 2 : 19 participants
- Vision 3 : 17 participants
- Autres (combinaisons 1 et 3, combinaison 2 et 3, autres) : 6

5. SESSION 2 : EXPÉRIENCES DES PARTENAIRES

Cette session a été conduite mercredi 10 juin après-midi (expérience de la mise en œuvre des TIC au Mali et PAPRIZ au Sénégal) et jeudi en fin d'après-midi (expérience COSTEA et sociétés d'aménagement).

L'expérience de l'utilisation des TICS : cas de CRCR et de IICD

Voir présentation en annexe.

Cette présentation a suscité des débats et des questions sur :

- L'intérêt de la communication pour la Task Force ;
- La fiabilité des données de l'outil.

Après échanges, il est ressorti qu'il y avait un intérêt à faire cette présentation :

- Car se présente comme une *'success story'* de l'utilisation des TIC en agriculture (transmission d'informations, analyses et conseils pour améliorer les pratiques) et pourrait être une innovation à prendre en compte dans la construction du Projet Régional. Par ailleurs les TIC sont ici directement utilisés par des paysans.
- Cet outil peut être développé sur d'autres domaines tels que les changements climatiques et les systèmes d'informations sur les marchés.

Présentation du PAPRIZ au Sénégal : JICA

La présentation est donnée en annexe.

Elle a donné lieu à des discussions dont les principales sont :

- Les actions entreprises par le projet pour une gestion efficiente de l'eau sont: mise en place d'outils de gestion (plans d'irrigations, plans d'entretiens etc.), renforcement des compétences avec l'appui des agents JICA, coopération JICA/SAED, réalisation d'aménagements avec de hauts standards techniques (canaux bétonnés).
- La recommandation à mettre l'accent sur l'approche participative tout au long du cycle de projet : identification des sites, participation aux travaux, etc.

- La mise en place par le projet d'activités spécifiques sur l'aval de la filière : travail sur les critères de qualité de riz, amélioration des techniques de décorticage et de séchage, uniformisation du riz permettant une meilleure valorisation sans pour autant viser un marché de niche (à la différence d'autres projets).
- Deux points faibles ont cependant été soulignés par les participants :
 - La durabilité du projet qui pose question. Elle a en effet été jugée moyenne par l'évaluation finale du projet. Une nouvelle phase est donc en préparation par JICA et la SAED avec un accent sur la formation.
 - La taille moyenne d'une parcelle considérée dans le projet est de 0.25 à 0.50ha / famille ce qui est en dessous du minimum de viabilité pour les exploitations.

Présentations du COSTEA et de l'étude menée sur les 6 sociétés d'aménagement au Sahel

La présence d'une délégation COSTEA était une opportunité de faire se croiser les deux initiatives COSTEA et SIIP, et de partager l'avancée de leurs travaux.

Présentation du COSTEA : comité scientifique et technique eau agricole :

Le nouveau contexte du développement de l'irrigation impose un changement de pensée. Le COSTEA – Comité scientifique et technique eau agricole - est un projet pour échanger, capitaliser et renouveler les cadres conceptuels et méthodologiques pour améliorer l'efficacité des politiques, programmes et projets d'irrigation dans les pays du Sud.

Le COSTEA est financé par l'AFD, mis en œuvre par l'AFEID en collaboration avec de nombreux partenaires français et au Sud (ONG, bureaux d'études, instituts de recherche, fondations, sociétés d'aménagement, institutions publiques, maîtrises d'ouvrage, organisations de producteurs...). Il a, comme le SIIP, près de 2 ans d'existence.

Plus d'information sur le site internet <http://www.comite-costea.fr/le-costea>

Présentation de l'étude sur les sociétés d'aménagement :

La présentation est donnée en annexe.

Le modèle Société d'Aménagement a été un acteur incontournable de l'installation et du développement de l'agriculture irriguée, mais ces sociétés ont connu de profonds bouleversements (PASA 90'), remises en question, adaptations. Leur évolution propre leur ont fait acquérir des expériences spécifiques qui méritent d'être partagées. Les partenariats entre les Sociétés d'aménagement régional en France et les sociétés d'aménagement en Afrique de l'Ouest ont montré la force et l'utilité de ces échanges. Aujourd'hui les États sont convaincus de l'importance de ces sociétés pour appuyer le développement du monde rural. Le COSTEA a donc facilité une étude comparative des sociétés d'aménagement au Sahel qui vise à mesurer les forces et faiblesses de chacune de ces structures, à identifier les obstacles qu'elles rencontrent et outils qu'elles mettent en œuvre, voir les évolutions entre leur mandat et les missions réalisées. Un atelier de travail à mi-parcours de l'étude s'était tenu les deux jours précédant (10 et 11/06) avec des représentants de BRL, CACG, Bagré Pôle, SODAGRI, SAED, ORDS et l'ONAHA. L'étude sera achevée en fin d'année, un autre atelier sera organisé à Montpellier le 14/10/2015.

La Task Force a réagi à cette présentation avec sa diversité de points de vue, reconnaissant tantôt l'importance de ce travail sur des acteurs effectivement historiques de l'irrigation, et qui ont encore un rôle essentiel pour l'avenir de l'irrigation, et ne comprenant de ce fait pas leur absence dans la Task

Force (hormis la SAED), d'autres pour autant se sont interrogés sur la place de cette intervention dans les réunions de la Task Force, qui a pu être perçue comme un plaidoyer pro-SAAO.

6. SESSION 3 ET 4 (IÈRE PARTIE) : PRÉSENTATIONS ET DISCUSSIONS DES ÉTUDES THÉMATIQUES

Cette session a démarré le mercredi 10 juin en fin d'après-midi avec l'étude foncier puis s'est poursuivie jeudi 11 juin au matin avec la présentation des autres études. Chaque étude a été rapidement présentée en 15 min. L'objectif en plénière n'était pas de valider les rapports provisoires. Il s'agissait surtout de repérer des éléments permettant d'aider à la formulation du Projet Régional. Les discussions en plénière ont été conduites par groupe de thèmes.

Le jeudi 11 juin après-midi des travaux de groupes (chaque groupe couvrant deux thèmes) ont été organisés qui devaient répondre aux questions suivantes pour chacun des thèmes :

- Un « changement de paradigme » est-il nécessaire pour ce thème pour atteindre les objectifs de Dakar ?
 - Y-a-t-il des « bonnes pratiques » existantes qu'il suffirait de diffuser plus largement (c'est-à-dire procéder à un changement d'échelle) ?
 - Où faut-il encore innover ?
 - Si oui, identifier ce qui doit changer pour atteindre les objectifs de Dakar ; c'est-à-dire caractériser le(s) « changement(s) de paradigme(s) » nécessaire(s) relatif(s) à ce thème.
- Quelles conditions doivent être réalisées pour mettre en œuvre ce changement de paradigme ?

Un cinquième groupe a travaillé sur un thème libre.

On restitue ci-dessous pour chaque thème les présentations des consultants (BRLi et AFC), les discussions en plénières et les travaux de groupes.

Echanges sur la thématique foncier : restitution de l'atelier foncier du 8 et 9 juin 2015 à Bamako

Présentation de l'étude

La présentation est donnée en annexe.

En l'absence du consultant en charge de l'étude sur « La problématique de l'accès au foncier et de sa sécurisation », Jérôme Koundouno a présenté les principales conclusions de celle-ci ainsi que les principaux éléments de discussion de l'« Atelier de travail sur le foncier irrigué (Task Force S2IP) » qui s'est tenu immédiatement avant la 4^{ème} rencontre de la Task Force.

« La sécurisation foncière est un préalable à la réussite d'un aménagement ». (Un des messages clés des participants de l'atelier foncier)

Comme principaux inputs dans les travaux de la Task Force, les propositions de changements de paradigmes jugées nécessaires au développement durable de l'irrigation selon les résultats de l'étude et de l'atelier foncier sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2: Changements de paradigmes nécessaires tels que proposés par l'atelier Foncier

Principales recommandations de l'étude foncier en termes de changements de paradigmes	Commentaires des participants de l'atelier Foncier des 8 et 9 juin 2015
<p><u>L'officialisation des pratiques informelles</u> sur les périmètres existants car ce sont elles qui font réellement fonctionner le périmètre et sont porteuses de l'adaptation de l'irrigation aux changements.</p>	<p><i>« Les pratiques informelles sont généralisées dans les aménagements, certaines permettent de tenir compte des réalités sociales à l'échelle locale ». Voir aussi atelier sécurisation du petit producteur dans la riziculture à grande échelle, Bamako, juin 2014</i></p>
<p>Encourager un <u>assouplissement général des systèmes techniques, foncier et de culture</u> ainsi qu'une <u>limitation des superficies des aménagements</u> pour favoriser leur insertion dans l'économie locale et leur maîtrise par des États qui ont de faibles capacités de régulation et d'entretiens des aménagements.</p>	<p><i>« Souplesse dans les superficies et les cultures, surtout au Sahel (aléas climatiques, marché aléatoire, instabilités politiques, etc.), pour répondre aux réalités/logiques locales ».</i></p>
<p>Élaborer des projets d'irrigation qui font se rencontrer les politiques publiques et les institutions ainsi que les pratiques locales. Mettre en place des processus de <u>définition des projets qui soient entièrement concertés au niveau local</u> (système technique, modèle économiques, système de culture, système foncier, modalités d'indemnisation, critère d'attribution, types d'exploitation autorisées, etc.)</p>	<p><i>« La sécurité alimentaire nationale oui, mais il est aussi nécessaire de répondre aux besoins des populations locales (sécurité alimentaire et nutritionnelle, réduction de la pauvreté, opportunités de développement, etc.) ».</i></p>
<p>Définir les <u>politiques et stratégies nationales d'agriculture irriguée axées sur l'encouragement des agricultures familiales et des agricultures privées locales</u> pour contrer les projets agro-industriels étrangers relevant essentiellement de la spéculation foncière et mettant en jeu la souveraineté alimentaire des pays.</p>	

Les débats en plénière ont notamment permis d'exprimer les points suivants :

- La prise en compte des questions socioculturelles, des préoccupations locales, des groupes vulnérables est jugée essentielle.
- La réduction des superficies unitaires des aménagements (proposée afin que leur gestion et entretien soient plus facilement maîtrisables et qu'ils soient mieux intégrés dans l'économie locale) a fait l'objet de quelques objections de principe et a été jugée par certains défavorable à l'atteinte des objectifs quantitatifs de l'Initiative.
- La vision des « agro-industriels étrangers » a semblé trop simpliste voire caricaturale et des avis se sont manifestés pour dire que tous les investissements étrangers ne sont pas spéculatifs et que des investissements nationaux peuvent en revanche l'être. Certains participants ont plaidé pour des modèles inclusifs, indépendamment de l'origine des investisseurs.
- Il a été jugé qu'un mécanisme pour combattre la spéculation foncière devrait être mis en place.

- Il conviendrait de prendre en compte les directives régionales et les cadres nationaux existants sur le foncier.
- L'enjeu est surtout de concilier droit de l'eau et droit foncier.
- Il est jugé nécessaire de prévoir une stratégie pour traiter des cas de projets d'aménagements à grande échelle à l'initiative de promoteurs étrangers, afin d'inciter les promoteurs et les États à suivre les principes de la Déclaration de Dakar et les bonnes pratiques proposées correspondantes.
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs sont également un point de débat.

« Un élément du changement de paradigme = un diagnostic socio-foncier systématique avant la construction de nouveaux périmètres irrigués »

« La sécurisation foncière des exploitants et de l'Etat (aménagement) sont liées »

« Certaines pratiques informelles permettent de tenir compte des réalités sociales locales et doivent être prises en compte dans la réflexion sur la sécurisation foncière »

« Ne pas associer agro-industrie étrangère et spéculation foncière : l'agro-industrie peut être locale et son but est l'activité commerciale dans la plupart des cas »

« Mettre un terme à l'imbroglia provoqué par les affectations mégalomanes et reconnaître que les coupables sont les gouvernements qui affectent des terres non libres et non ceux qui ont pris la courageuse décision d'investir »

« La réflexion sur la sécurisation foncière doit se décliner au niveau des pays qui ont leur propre régime foncier »

« Foncier : tenir compte des réformes en cours dans les pays (ex : Sénégal), prendre les acquis de ces réformes comme baseline »

Implications pour la formulation du Projet Régional et du PAG :

- ➔ Ancrage local, concertation, adaptation
- ➔ La question du foncier irrigué devrait être abordée systématiquement et ne plus être traitée comme une « boîte noire » qu'on laisse de côté. Le lien doit être fait avec la démarche de conception technique et institutionnelle des périmètres et l'insertion de l'irrigation dans les systèmes productifs locaux.
- ➔ Il faut prendre en compte les pratiques foncières informelles (transferts, modes de faire-valoir), promouvoir des systèmes plus souples et mieux intégrés au niveau local, favoriser la concertation au niveau local et promouvoir des systèmes irrigués basés sur l'agriculture familiale et les petits privés, n'encourageant pas la spéculation foncière.
- ➔ Il convient de prévoir une stratégie pour gérer les situations d'attribution foncière à grande échelle le cas échéant.

Echanges sur les thématiques eaux de surface et eaux souterraines (BRLi)

La présentation est donnée en annexe.

L'équipe BRLi a présenté les deux études « évaluation du potentiel des ressources en eau » (réalisée par BRLi) et « évaluation du potentiel des ressources en eau souterraine pour le développement de l'irrigation au Sahel » (réalisée par Hubert Machard et Clément Balique).

Présentation de l'étude eaux de surface

Concernant les eaux de surface l'étude suggère de distinguer et de s'intéresser :

- Aux « artères principales » où la ressource est généralement bien connue et quantifiée et à partir desquelles sont desservies une majorité des surfaces irriguées. Il s'agit essentiellement de ressources de surface.
- Aux « zones périphériques » où les ressources en eau, superficielles ou souterraines, sont plus diffuses et moins facilement quantifiables. Les surfaces irriguées sont généralement moins importantes. Mais elles peuvent cependant constituer une activité fondamentale pour ces zones.

Concernant les eaux de surface les principales conclusions de l'étude sont :

- Grandes difficultés à connaître la réalité de l'irrigation : besoin d'harmoniser les définitions, de se donner les moyens de faire un recensement physique fiable pour établir des références ;
- Possibilité de mettre en valeur un million d'hectares au Sahel sous contrainte de réaliser des aménagements structurants dans le bassin du Niger et de la Volta. La situation par bassin est la suivante :
 - Sur le bassin du Sénégal un potentiel existant grâce au barrage de Manantali et au barrage de Diama non exploité, 250 000 ha mais qui pourrait affecter le bilan besoins-ressources en dehors des années de bonne hydraulité ;
 - Sur le bassin du lac Tchad un fort potentiel de développement mais qui demande de poser des limites (Quantité minimum sur les affluents et Volume maximum prélevable pour préserver le lac) ;
 - Sur le bassin de la Volta une situation critique. La mise en eau du barrage de Samendeni permettra d'irriguer 21 000 ha mais seule une gestion rigoureuse de la ressource permettra de satisfaire les besoins en eau pour l'irrigation et l'hydroélectricité.
 - Sur le Niger la ressource est déjà limitante en contre saison et un prélèvement supplémentaire sans régulation additionnelle aurait des conséquences significatives sur le plan environnemental (notamment dans le Delta Central, mais pas seulement). Sur le Niger les barrages de Kandadji au Niger, de Fomi en Guinée, et de Taoussa au Mali sont donc nécessaires pour augmenter les prélèvements.
- Ne pas oublier les zones « périphériques » : Il faut équilibrer les stratégies de développement hydroagricole en fonction des réels enjeux locaux.
- Mieux prendre en compte les problématiques environnementales en amont des projets et stratégies de développement : réglementation, cycle de projet, identification des enjeux comme préalable aux projets. Les études d'impacts environnementales ne servent en général qu'à justifier un projet et ne sont pas en mesure de l'empêcher.
- Harmoniser les décisions de gestion quantitative de la ressource en eau aux échelles du bassin, nationales et locales

Présentation de l'étude eaux souterraines

Les principales analyses et recommandations sont :

- Une ressource abondante et peu utilisée à l'échelle régionale mais mal connue et difficilement mobilisable localement.
- Pratique difficilement quantifiable mais d'une importance socio-économique cruciale, notamment pour la petite irrigation.
- Le potentiel de développement concerne principalement la petite irrigation, soit pour des productions à haute valeur ajoutée soit en irrigation d'appoint sur des cultures pluviales.
- Pistes d'actions : S'inspirer des initiatives existantes et réunir les conditions d'un secteur autoportant. Mise en garde sur les risques liés à la diminution des coûts de pompage qui pourrait entraîner rapidement une surexploitation de la ressource en eaux souterraine.

Les principales observations des participants sur les deux études ont été les suivantes :

- Prendre en compte la submersion contrôlée, les cultures de décrues et les bas-fonds améliorés ;
- Réaliser des infrastructures structurantes qui tiennent compte du régime hydrologique très variable des fleuves pour mieux valoriser les crues et la disponibilité de l'eau en période de décrues ;
- Développer l'utilisation des ressources en eau souterraines et de surface pour l'irrigation en fonction des régions ;
- Il faut s'assurer de la pérennité de la ressource eau dans le développement des projets d'irrigation ;
- L'existence des ressources en eau pour le Projet Régional est confirmée (sous réserve de certains ouvrages majeurs de régulation pour certains bassins) mais dans les études il faudra des infrastructures appropriées ;
- Il faut renforcer la recherche sur les ressources en eau souterraines ;
- Prendre en compte l'irrigation d'hivernage et de contre-saison dans l'estimation des besoins.

« La plupart des systèmes reposant sur des ressources partagées, il devient nécessaire d'approcher la gestion à l'échelle de bassin, donc régionale »

« Prendre bien en compte les systèmes rustiques (décrue, polders...) dans la planification de l'eau agricole, notamment parce que moins dépendants d'appui externe »

« Activités du projet : mettre un accent particulier sur l'estimation de la ressource en eau »

« La recherche, l'exploitation des eaux souterraines : sans financement les eaux souterraines ne peuvent pas contribuer à l'irrigation »

« Prendre en compte la valeur économique des services écosystémiques dans la définition et planification des aménagements → préserver les ressources naturelles »

« L'étude des impacts n'est prise en compte nulle part (salinisation, dégradation des sols, empreinte carbone) »

« Consider all systems, + climate change »

« Lower limit of potential irrigable, considering dry years, and flow required to mimick natural flow »

Les travaux de groupe ont souligné les aspects suivants :

NB : Ces observations couvrent à la fois les études ressources en eau et gestion de l'irrigation (cf. ci-dessous page suivante).

- Maîtrise des allocations des ressources au niveau des bassins hydrographiques pour une meilleure productivité de l'eau (agriculture, pêche, élevage, zones humides, tourisme, débit environnementaux)
- Meilleure valorisation des eaux de crues et des cuvettes de décrues
- Meilleure connaissance des ressources
- Utilisation des nappes souterraines pour l'irrigation (notamment irrigation de complément en zones pluviales).
- Développer des modèles technologiques (systèmes d'exhaure, sources d'énergie, système goûte à goûte, etc) adaptés à l'exploitation de l'eau.
- Les conditions à mettre en place sont : Mettre en place des stratégies pays d'irrigation et veiller à leur application, parler d'irrigation et de drainage (ou assainissement), détaxation des systèmes d'irrigation, développer des PME/PMI dans le domaine des services d'irrigation

Implications pour la formulation du Projet Régional et du PAG :

- ➔ La nécessité de bien appréhender dans toutes ses caractéristiques la ressource en eaux de surface (artères et périphérie), par bassin hydrographique (inter-pays)
- ➔ Des situations contrastées par bassin, un potentiel lié aux fleuves dépendant des infrastructures structurantes (grands ouvrages de régulation)
- ➔ La nécessaire prise en compte de l'ensemble des usages et activités productives liées à l'eau pour une valorisation cohérente, équitable, durable (préservation)
- ➔ Un débat à mener sur la pertinence des prélèvements sur la ressource souterraine et les modalités de leur maîtrise

Echanges sur la thématique gestion de l'irrigation et O&M (BRLi)

La présentation est donnée en annexe.

Présentation de l'étude :

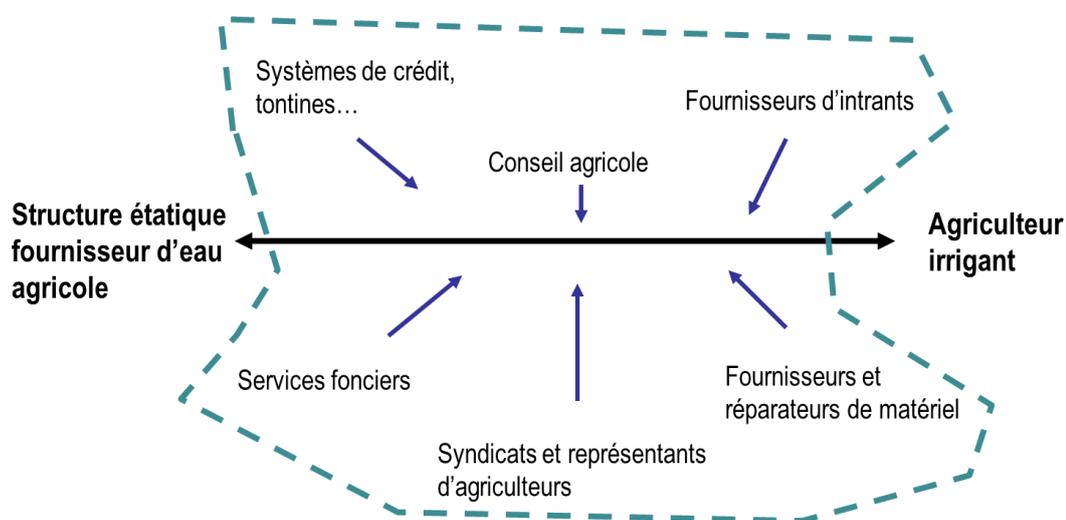
Eléments de diagnostic concernant le développement hydro-agricole :

- Des périmètres d'initiative publique avec des coûts généralement plus élevés qu'en initiative privée, mais forte diversité en fonction des techniques retenues
- Une vision souvent quantitative au détriment d'un diagnostic précis des besoins et attentes au niveau local ;
- Un développement à maîtriser dans un contexte de pression sur la ressource en eau ;
- Un lien logique irrigation / sécurité alimentaire et nutritionnelle à nuancer, avec de nombreux points de risques possibles ;
- Anticiper les effets des projets et prendre en compte le fait que les systèmes agricoles sont dynamiques : accorder une réelle importance à l'étude des situations contrefactuelles pour juger de l'intérêt des projets (surestimation fréquente des bénéfices des aménagements, diminution du bénéfice lié au retard du projet).

Des pistes pour améliorer la durabilité des aménagements :

- Renforcer le rôle des acteurs intermédiaires (Cf. schéma ci-dessous) ;
- Repenser le conseil agricole et les modèles de prestation de services de conseil ;
- Développer l'initiative privée : Façonner un cadre institutionnel et règlementaire qui soit favorable au petit privé ; exemple des pompes avec cartes prépayées ; mieux contrôler le rôle des privés comme acteurs intermédiaires (agrément, normes...) ;
- Repenser le lien foncier – irrigation : Mieux appréhender le lien entre la sécurisation foncière et sa mise en valeur par l'agriculteur (Sécurité perçue Vs Sécurité réelle) ; petite taille des parcelles maintient l'agriculteur en situation de pauvreté et influe sur les choix d'affectation des ressources au détriment de la durabilité des aménagements ;
- Mieux préparer les projets ;
- Nécessité de travailler sur différents types d'aménagements et sur différents modes de gestion.

Figure 4: Importance des acteurs intermédiaires entre Etat et irrigants



Les principales discussions en plénière ont porté sur les aspects suivants :

- Il faut prendre en compte tous les aspects amont aval des aménagements (appui-conseil, réhabilitation, conservation, transformation, commercialisation, rôles et responsabilités des acteurs y compris le privé) ;
- Apporter ou améliorer la navigabilité des systèmes irrigués

« Gestion des périmètres irrigués : Je m'attendais à ce que le bureau fasse une analyse même sommaire de la diversité des modes de gestion existants et d'en tirer les aspects positifs qui seront améliorés dans le cadre du changement de 'paradigmes' »

« Si on veut arriver à 1 000 000 ha on doit compter sur l'investissement des propres bénéficiaires, sur une diminution des coûts/ha et sur une viabilité économique qui puisse prendre en charge la maintenance et le réinvestissement »

« Sur le rapport soft-hard : les deux sont nécessaires. Dans les projets il semble que le focus est sur l'infrastructure au détriment des besoins en gouvernance et gestion des périmètres »

« Pour augmenter la rentabilité économique les projets nécessitent un investissement plus important dans le soft (formations, SE, conseil agricole, gouvernance locale...) »

« Transformer les logiques aménagistes en approches intégrées qui répondent aux logiques et besoins locaux »

« Associer conception / réalisation / appui conseils mise en valeur »

Les travaux de groupes ont souligné les points suivants :

- Identifier les problèmes de dysfonctionnement et trouver les solutions par les exploitants eux même ;
- Concilier la conception, l'aménagement et la gestion des périmètres ;
- Créer des services de gestion déléguée (installation et service de l'eau) à des opérateurs privés ;
- Les conditions dans lesquelles ces changements sont possibles : Séparation des fonctions de gestion de l'eau et de production-commercialisation au sein des coopératives ;
- Autres sources d'énergie pour l'exhaure comme l'énergie solaire (mais attention aux risques éventuels de surexploitation de la nappe) ;
- Identifier les causes profondes de dysfonctionnement pour y apporter les solutions idoines ;
- Détaxation des systèmes d'exhaure et de leurs pièces de rechange;
- Développement des PMI/PME ;
- Parler désormais irrigation-drainage-assainissement ;
- Intéresser les privés en réalisant les infrastructures de base.

Implications pour la formulation du Projet Régional et du PAG :

- ➔ La conception des aménagements avec leurs modalités de fonctionnement associées devrait systématiquement être menée avec les exploitants qui les mettront en valeur
- ➔ Les investissements devraient faire l'objet d'évaluations ex ante multifactorielles prenant en compte les évolutions prévisibles sans intervention
- ➔ Les responsabilités des différents acteurs de la gestion de l'irrigation doivent être définies dans la concertation, et les fonctions de services adaptées localement

Echanges sur la thématique planification des investissements (AFC)

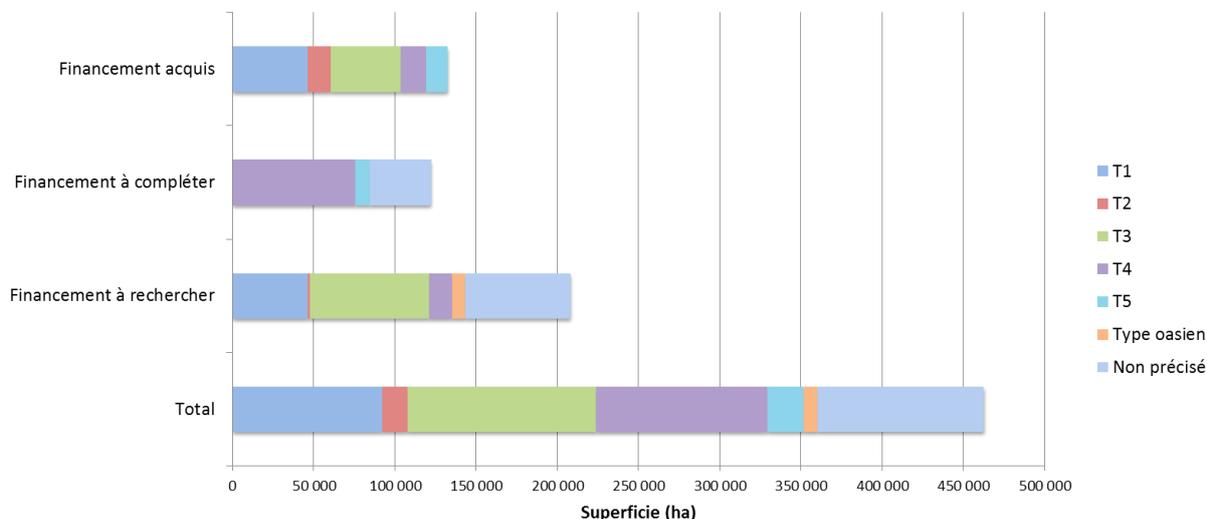
La présentation est donnée en annexe.

L'étude présentée par AFC souligne les points suivants :

- Dans les six pays, les superficies aménagées mais non exploitées sont importantes. Il est donc prioritaires d'intégrer autant que possible des réhabilitations au programme ; elles se font à moindre coût et sur des sites plutôt favorables (les meilleurs sites ont été aménagés en premier lieu).
- La disponibilité des terres facilement aménageables se réduit et la ressource en eau est limitée, outre l'accroissement des surfaces, l'augmentation de la production passe par une amélioration de la productivité de l'eau.
- Des infrastructures connexes sont indispensables en parallèle aux aménagements et doivent être intégrées au plan d'investissement : pistes, électrification, drains, infrastructures de stockage, etc.
- Les données partielles collectées des pays (qui doivent être complétées) indiquent que la somme des superficies planifiées dans les portefeuilles est proche de l'objectif de 600.000ha si l'on

agrège les projets à financements acquis, à financement à compléter et à financement à trouver. Cependant l'essentiel des projets connus sont de type 1 (maîtrise des eaux pluviales), type 3 (aménagements communautaires, ex PIV) et type 4 (grands aménagements publics). Très peu d'investissements privés sont effectivement répertoriés dans ces portefeuilles.

Figure 5: Synthèse partielle et provisoire des portefeuilles projets



« Pour faire un million d'hectares : il faut l'eau, il faut les terres... ET il faut des gens qui mettent en valeur et bénéficient ! Ne pas les oublier... »

« Proposition d'activité : aider les pays à lier planification, programmation, identification de la demande d'irrigation, études et, de façon générale, un cycle de projet exemplaire, y compris qualitativement »

« L'horizon 2020 n'est pas tenable. Il faut envisager une autre échéance ».

Les principales observations des participants en plénière sont :

- Il faudra effectivement compléter la planification des investissements présentés par le consultant. Certains chiffres manquent alors qu'ils sont connus des services centraux (par exemple certains grands projets). En revanche il sera certainement beaucoup plus dur de compléter ces chiffres pour les nombreuses initiatives ONG, locales, privées qui ne sont en général pas bien connues des services centraux.
- Tenir compte des facteurs socio-économiques importants pour la planification de l'irrigation et notamment des filières. Les projets d'irrigations ne sont pas que des projets d'infrastructures, ce sont aussi des projets filières. Il faut aussi envisager la valorisation des sous-produits des filières, par exemple : la paille de riz pour l'élevage ou son excédent pour faire du compost (fumure organique).
- Mettre l'accent sur la mise en valeur et prendre en compte sérieusement la réhabilitation des ouvrages qui n'apparaissent pas suffisamment dans la planification.
- Les tableaux de planification présentés par les consultants sont issus des services centraux des ministères. Or dans un contexte de décentralisation et où il apparaît de plus en plus que l'irrigation doit être articulée au développement local, qui doit planifier ? Les services centraux ou les collectivités locales ? Peut-on donc se baser sur ces tableaux ?
- Les planifications actuellement présentées par les pays privilégient les types 1, type 3 et type 4, les deux derniers arrivant en tête. Il s'agit des types d'aménagement déjà les plus nombreux. Où

est le changement de paradigme ? Peut-on donc se baser sur ces tableaux ? La Déclaration de Dakar envisage de travailler sur tous les systèmes.

- Au-delà de l'irrigation en maîtrise totale de l'eau (type 3 et type 4 notamment), la submersion contrôlée et les cultures de décrues présentent de vrais potentiels au Sahel. Il s'agit de systèmes bien maîtrisés par les paysans, pratiqués depuis longtemps, gérant mieux la fertilité, économes en énergies, peu coûteux. Ces systèmes sont très résilients.

« Consider all irrigation systems and climate change » « Il faut aussi penser à l'irrigation de complément (maïs, maraîchage) » « Il faut prendre bien en compte les systèmes rustiques (décrue, polders...) dans la planification de l'eau agricole, notamment parce que moins dépendants d'appui externe »

« Si on veut arriver à 1 000 000 ha on doit compter sur l'investissement des propres bénéficiaires, sur une diminution des coûts/ha et sur une viabilité économique qui puisse prendre en charge la maintenance et le réinvestissement »

« Changement de paradigme : financer aussi la réhabilitation de l'existant » « La réhabilitation ne concerne pas que les infrastructures physiques. Il faut aussi parler de 'réhabilitation institutionnelle et organisationnelle', c'est-à-dire appuyer le façonnage des institutions et le renforcement des organisations »

« Transformer les logiques aménagistes en approches intégrées qui répondent aux logiques et besoins locaux »

« Changement de paradigme : Sortir de l'approche TRI (projet) pour avoir une approche Irrigation = outil de développement local et régional »

NB : Ce sujet n'a pas pu être discuté lors des travaux de groupes.

Implications pour la formulation du Projet Régional et du PAG :

- ➔ Tous types d'irrigation doivent être promus suivant les contextes locaux, et pas seulement la grande irrigation en maîtrise totale de l'eau ou l'irrigation privée. Les systèmes rustiques et simples (tels que la décrue ou la submersion contrôlée), bien maîtrisés par les paysans, résilients doivent aussi être promus. Leur potentiel en termes de surfaces et de bénéficiaires est important.
- ➔ L'approche des types d'irrigation de la Déclaration de Dakar est une approche socioéconomique et non hydraulique. les différents types de maîtrise totale ou partielle devraient s'y indexer !
- ➔ L'implication des acteurs locaux (collectivités locales, usagers, privés) doit être accrue dans la planification.

Echanges sur la thématique filières (AFC)

La présentation est donnée en annexe.

Présentation de l'étude

Le consultant AFC a basé son analyse sur les filières riz et maraîchage au Niger et au Sénégal.

Les conditions cadre du secteur agricole dans les six pays varient considérablement mais on observe des similitudes au niveau de l'agriculture irriguée :

- L'infrastructure rurale à l'état actuel (ex.: manque d'aménagements hydro-agricoles) ne permet souvent pas l'augmentation de la production et de la productivité et l'amélioration de la qualité.
- Le manque d'infrastructures post-récolte (magasins de conservation/ unités de transformation) a une conséquence directe par des pertes considérables au niveau de la production.
- Les centres de commercialisation ruraux et urbains ne sont souvent pas en conformité avec les normes basiques d'hygiène (détérioration des produits).
- Le financement des interventions rurales n'est pas assuré ou bien les instruments financiers ne sont pas adaptés aux besoins des acteurs.
- Le manque de résultats de la part de recherche (ex.: semences adaptées) pour engendrer des améliorations au niveau de la production. La formation et la vulgarisation font souvent défaut.
- L'organisation des filières et des activités agricoles sont peu développées.

Il ressort de l'analyse que l'augmentation systématique des périmètres irrigués n'est pas une solution en soit. Un certain nombre de mesures à mettre en œuvre en parallèle sont indispensables. Les principaux acteurs des filières concernées devraient s'engager fermement à résoudre des problèmes freinant le développement des filières porteuses par des actions concrètes comme:

- Promouvoir et faciliter l'organisation des producteurs.
- Mettre à niveau les mesures d'accompagnement et d'encadrement des producteurs.
- Adapter les instruments financiers aux besoins des acteurs des filières.
- Faciliter l'accès aux semences de qualité et en quantité suffisante.
- Lancer des programmes de réhabilitation des infrastructures (ex: marchés, routes, etc.)
- Augmenter les capacités de stockage des produits.
- Réhabiliter et augmenter les capacités de transformation.

Les principales observations des participants en plénière sont :

- Il faut approfondir l'étude notamment par rapport au choix des filières à haute valeur commerciale, émergentes et concurrentielles... et non se limiter seulement aux filières riz et maraîchères. Il faut diversifier les filières pour atteindre véritablement la déclaration de Dakar (tenir compte du marché, la compétitivité des filières).
- Peu d'infos sur l'utilisation de la production pour tirer en fait la production. Il faut renforcer la recherche et dégager les contraintes réelles des filières.
- De nombreux projets prétendent avoir une 'approche filière' alors qu'ils se contentent d'abord d'encourager la production, puis de voir ce que l'on peut faire de cette production. Il faut inverser le problème, c'est-à-dire que l'aval (demande du marché) doit être pris en compte dès le départ dans le travail sur les filières alors que la plupart des projets commencent toujours par l'amont (la production).
- Pour réaliser les objectifs de la Déclaration de Dakar il faut :
 - Prendre en compte les risques dans l'analyse filière (prévoir l'avenir de certaines filières, analyses des demandes, etc) ;

- Donner des réponses plus précises sur ce qu'on va produire et vendre sur ce 1 million d'ha ;
- Connaître les contraintes régionales (recherches, marchés sans protections) et voir ce que le Projet Régional peut faire au niveau régional ;
- Etudier le potentiel réel des marchés de nos produits.

« Il faut appliquer aux filières le même système de régulation amont aval qu'en hydraulique. Les systèmes hydrauliques modernes sont régulés par la demande, c'est-à-dire par l'aval. On doit travailler sur les filières en prenant en compte la demande aval du marché ».

« Irrigation development is not only about 'hardware' / physical infrastructure."We need a whole value chain approach ».

« Rendre possible les exportations régionales des produits frais en supprimant les barrières douanières informelles qui les rendent impossibles »

« Compétitivité des filières : élément clé pour rentabiliser les investissements de l'irrigation »

Les travaux de groupe ont souligné les aspects suivants :

- Les pays de la CEDEAO disposent d'outils permettant la protection des marchés internes. Ces outils doivent être utilisés pour appuyer le développement de filières irriguées.
- Il faut agir sur la demande des produits en travaillant notamment sur l'aval de la filière (et non seulement sur l'amont comme habituellement le cas) : conservation, usines de transformation, commercialisation, répondre à une demande, agir sur les habitudes alimentaires.
- Prendre en compte le contexte socio-éco et le marché dans le choix des filières.
- Encourager la mise en place des interprofessions (national et régional).

Implications pour la formulation du Projet Régional et du PAG :

- ➔ Le développement de l'irrigation doit être étroitement articulé au développement des filières. Le bon fonctionnement des filières contribuera à la viabilité des exploitations familiales et des aménagements hydroagricoles.
- ➔ Ne pas se concentrer exclusivement sur le riz.
- ➔ L'étude sur les filières devrait questionner de manière globale les chaînes de valeurs, comment rendre toute spéculation performante et commercialisable et sous quelles conditions ?

Echanges sur la thématique financement (AFC)

La présentation est donnée en annexe.

Les principales observations des participants sont :

- Il faut réfléchir aux modalités d'investissement selon la catégorisation de la rentabilité financière et économique : rentabilité économique et financière faible → pas de financement ; rentabilité économique élevée et financière faible → financement public ; rentabilité économique et financière élevée → financement privé.
- Il faut régler la question de l'assurance et du fonds de garantie agricole.
- les banques peuvent développer des produits adaptés y compris des crédits de moyen et long terme si les emplois sont à moyen et long terme, mais à l'instar de la filière coton il faut maîtriser les recettes à chaque étape pour permettre le recouvrement. Les systèmes de tierce détention des stocks peuvent permettre de régler cette question.

- La formation des agriculteurs aux principes de base de la gestion est indispensable.
- Une politique de détaxation des activités agricoles est nécessaire.
- Analyser bien les risques de financement de l'agriculture et proposer des solutions. Mettre en place un mécanisme fiable de gestion des risques et sinistres notamment un fonds de calamité dans les pays.
- Il faut aussi travailler sur le climat des affaires qui est actuellement peu favorable dans de nombreux pays.

Les travaux de groupes ont souligné les aspects suivants :

- Il pourrait être intéressant d'effectuer une analyse comparée filières irriguées (riz par exemple) et filières coton en Afrique de L'Ouest, exemple au Mali avec la CMDT. Certes les deux cas sont très différents, mais l'analyse comparée montre l'intérêt de filières très intégrées avec contractualisation amont / aval (approvisionnement en intrants / commercialisation du coton), l'intérêt de l'appui aux OPA (mise en place et appui à des GIE coton, marchés autogérés, conseil de gestion aux OPA), l'intérêt d'autres formes d'accompagnements aux producteurs (alphabétisation, conseil à l'exploitation familiale, infrastructures rurales, etc) et illustre bien le cas de filières contribuant à la fois aux enjeux nationaux et aux enjeux de développement local des territoires.
- Nécessité de financer et d'accompagner (formation et sensibilisation des emprunteurs) des groupements de producteurs. L'accompagnement est indispensable, par exemple via des centres de services.
- La question du financement des services de conseil et d'accompagnement aux paysans et aux irrigants reste entière. Même si certains centres de services arrivent à atteindre 30% d'autofinancement, un appui de l'Etat reste le plus souvent nécessaire. Par ailleurs le mécanisme de financement du conseil est lui aussi important (ex des centres Faranfasi so au Mali qui sont financés par la Chambre Régionale d'Agriculture qui lui délègue son mandat de conseil aux producteurs).
- Les banques ont besoin d'être rassurées et d'avoir une certaine maîtrise / connaissance des flux (warrantage, transformation etc.).
- Les subventions sont souvent mal distribuées. Pour autant, des mécanismes de subvention restent pertinents s'ils sont bien construits (subventionner sur des résultats par exemple = output based aid).
- Bien que la majorité des paysans n'aient pas accès au crédit agricole (y compris via les IMF) il existe déjà un certain nombre de « bonnes pratiques » en matière de crédit à court et moyen qui devraient être diffusées plus largement : warrantage, *contract farming*, articulation IMF - centre de service aux OPA, conseil à l'exploitation familiale, etc.
- Il existe en revanche peu de solutions pour le crédit long terme aux producteurs, ni pour financer les aménagements. C'est sur ces aspects qu'il faut innover. La question du financement des collectivités locale n'est pas non plus résolue.
- Mettre en place des procédures judiciaires pour améliorer le taux de remboursement (à nuancer suivant les pays, car ces procédures existent déjà dans certains cas, le problème étant alors leur application).

« Il faut intégrer une analyse des risques (flambée des prix –intrants, gasoil, céréales - concurrence des prix d'importation, augmentation des populations - bombe démographique) »

« Est-ce qu'une agriculture irriguée peut être rentable sans subvention des Etats ? »

« Comment promouvoir les taux d'intérêt financièrement viables pour les exploitations familiales ? »

« S'il existe des solutions pour le financement court terme des exploitations familiale qu'il est urgent de diffuser largement, c'est beaucoup moins clair pour le financement des aménagements ».

« Pourquoi ne pas supprimer les taxes sur le matériel d'exhaure pour augmenter les superficies irriguées par les petits producteurs »

Implications pour la formulation du Projet Régional et du PAG :

- Il existe des solutions aux problèmes de financement court terme des exploitations familiales. Le problème à ce niveau est surtout leur changement d'échelle (et amélioration) pour couvrir un nombre plus élevé de producteurs. La question du financement long terme des exploitations, du financement des investissements, du financement de l'accompagnement (indispensable) est quant à elle plus complexe et nécessite d'innover.
- L'étude devra avoir un intérêt pour le SIIP dans l'identification des conditions de financements mixtes public privé

Echanges sur la thématique politiques et stratégies (AFC)

La présentation est donnée en annexe.

La présentation d'AFC a souligné les aspects suivants :

- Les politiques et stratégies des pays concernés sont-elles prêtes et appropriées à mettre en œuvre la Déclaration?
- Une amélioration du cadre politico-économique est absolument nécessaire si on veut attirer davantage que dans le passé les investissements étrangers dans l'agriculture
- La capacité d'investir pour la plupart des populations est faible
- Le renforcement d'une base favorable aux investissements agricoles privés locaux, nécessite d'élaborer un système bancaire et d'assurance en le focalisant sur l'agriculture.
- L'accumulation des capitaux privés, condition de base pour des investissements familiaux, reste dépendante, entre autre, de la croissance démographique
- Afin d'appuyer de façon crédible une relance du secteur agricole, il faut lui accorder dans les cadres globaux une place prioritaire et prévoir des instruments qui rendent les activités agricoles attractives et moins risquées.
- Afin de regagner la souveraineté sur le développement du secteur agricole, il faut beaucoup plus que dans le passé canaliser des fonds propres vers les investissements agricoles.
- Afin d'orienter les plans politiques agricoles vers des objectifs adaptés et réalisables, il faut les axer sur les résultats d'analyses approfondies de l'impact des politiques passées et les connecter aux schémas de financement décidés.
- Dans les projections, la considération des risques économiques pour les investisseurs et des dispositifs pour les diminuer est nécessaire.
- Afin de promouvoir l'agriculture irriguée de manière responsable, il faut d'abord analyser en profondeur les investissements passés, en tirer des leçons, réarranger et cibler les priorités de la politique agricole et relier les plans avec les budgets ;
- Si on veut accorder aux organisations régionales un rôle plus élevé que dans le passé dans la conception des politiques agricoles nationales, leur mise en place et leur suivi, il faut qu'elles :
 - s'orientent davantage sur le secteur agricole avec beaucoup plus des ressources et

- convainquent les gouvernements de renoncer à une partie de leur souveraineté en faveur de ces organisations.

Les principales observations des participants en plénière sont :

- Invitent le consultant à mieux se documenter sur les orientations des politiques et stratégies de la CEDEAO et de l'UEMOA en matière de financement de l'agriculture mais pas seulement orientées sur l'irrigation ;
- Il faut des aménagements qui s'inscrivent dans le territoire local (développement local) et impliquer davantage les collectivités locales décentralisées.

« AFC doit renforcer dans son volet « Politiques/stratégies », l'analyse de ce que ces politiques et stratégies envisagent sur COMMENT faire l'irrigation »

Les travaux de groupe ont souligné les aspects suivants :

- Au niveau de la formulation des politiques : Associer la déclaration de Dakar à celle de Maputo (10% à l'agriculture), mettre en cohérence les politiques régionales et nationales, cohérence des politiques sectorielles (national, régional), supprimer les barrières non douanières entre les États.
- Au niveau de l'affectation des budgets : associer les politiques au cadre d'affectation des budgets à l'irrigation, accorder des budgets suffisants à l'agriculture (secteur) et en particulier à l'irrigation (sous-secteur) tout en travaillant sur le suivi et la performance de la mise en œuvre de ces budgets.
- Au niveau du suivi et de l'évaluation des politiques : prendre en compte les conséquences environnementales, mettre en place des indicateurs et de mesure d'impact, actualisation et fiabilité des données.
- Accorder un intérêt au pluvial avec des irrigations de complément et pas seulement à la grande irrigation.
- Le Projet Régional pourrait appuyer la mise en place des conditions suivantes : affectation budgétaires, mécanismes de suivi avec indicateur, système de collecte des données à l'échelle régionale, avoir une vision chaîne de valeur.

Implications pour la formulation du Projet Régional et du PAG :

- ➔ Appuyer la mise en place de véritables politiques sectorielles de l'irrigation cohérentes aux niveaux national et régional
- ➔ Orienter le développement des différents types d'irrigation selon un objectif de diversification et de durabilité évalué dans la durée
- ➔ Donner un cadre institutionnel adapté à une mobilisation efficace des acteurs publics, collectivités territoriales, usagers et ensemble des acteurs privés de l'irrigation

Echanges sur la thématique renforcements des capacités (AFC) et gestion des connaissances (AFC)

Présentation de l'étude sur le renforcement de capacités (AFC)

La présentation est donnée en annexe.

Le consultant AFC a souligné que l'étude est à un stade très préliminaire car elle nécessite l'analyse des autres rapports thématiques afin d'identifier les besoins de renforcement de capacités.

Présentation de l'étude sur la gestion des connaissances (AFC)

La présentation est donnée en annexe.

Selon l'observation du consultant, l'échange de l'information au niveau national est bien existant entre les acteurs étatiques, les organisations internationales et les projets et aussi les agences de bassin – mais il y a une rupture concernant le secteur privé, les petites initiatives ou ONG, les structures comme les chambres d'agriculture et finalement les producteurs en dehors des zones des projets.

Les principales recommandations du consultant sont :

- Utilisation du système et de la structure de dissémination et mise à jour de connaissances p.ex. par le système /modèle et pratique existant p.ex. des « Ambassadeur », responsable pour le partage des connaissances (système du SOS Sahel);
- Utilisation et promotion des connaissances existantes au niveau des bonnes pratiques : Manuel de bonne pratique du PASSIP au Mali, Manuel de Capitalisation du PAPIL au Sénégal, les Fiches Techniques et les différents outils de SOS Sahel, site internet www.irrigation-nord-mali.org capitalisant des pratiques d'irrigation pour le Nord Mali;
- Sauvegarder l'utilisation et le développement de la connaissance locale par un système fonctionnel de capitalisation;
- Intégration plus stricte et conséquente des Agences de Bassin (CBLT, OMVS, ABN et autre) au niveau de leur système de communication entre les acteurs étatiques et les autres acteurs pour garantir leur participation et leur système d'échange d'information;
- Coopération avec ARID et Hub Rural pour finaliser le recensement des acteurs dans les six pays collaborateurs (selon Hub Rural les données sont existantes mais toujours pas disponible pour le S2I);
- Intensification et promotion d'un échange professionnel et technique selon le modèle du « Forum Global sur la Sécurité Alimentaire et la Nutrition » (FAO/FSN);
- De plus, création d'un propre site web du S2I pour réaliser plusieurs tâches de communication (liaison avec WUCAT, FAOSTAT, IWMI et autre site-web) public et non-public (Intégration drop box, le box du BM);
- Organisation et coordination des voyages d'étude nationaux et dans la région entre les différents projets avec un focus au niveau des producteurs et du secteur privé;
- Amélioration des conditions et du cadre (p.ex. concernant l'importation) du matériel de bonne qualité en général et surtout pour le matériel d'énergie renouvelable;
- Organisation et réalisation de formations courtes sur les connaissances actuelles relatives aux techniques d'irrigation et à l'application de l'énergie solaire (pompe solaire);
- Utilisation et diffusion des modules de formation de court terme: p.ex. du Mali (PASSIP);
- Soutien aux rencontres ou foires existantes comme p.ex. les « Journées Techniques» organisées régulièrement par l'ARID; ou la « Journée Nationale du Paysan » organisée au mali ;

- Intensification de la promotion des initiatives de recherche et de la formation au niveau d'énergie renouvelable comme p.ex. IDE (avec son propre laboratoire et la formation « Master en Énergie »);
- Publication d'un journal régional au niveau d'une presse spécialisée et l'utilisation active des magazines existants par exemple, « Le Magazine du Monde Rural » (CORDE / FENOP) ;
- Création d'une Unité de Gestion des Connaissances dans le cadre d'un Département de Suivi et Evaluation;
- Soutien de l'Unité par les groupes de travail existants – intégration des structures actives, engagées et compétentes;
- Poursuite des rencontres régulières des Task Force des différents pays et élargissement du mandat à un niveau d'un Comité de Pilotage du projet S2I;
- Sauvegarde et gestion centralisée des bases des données des connaissances par une institution régionale, comme par exemple l'Agryhmet au Niger, le 2IE ou le CILSS même (pour éviter, entre autres, que cette tâche repose sur des projets dont l'existence est éphémère) en coopération avec le Département S&E de l'Initiative S2I.

Les principales observations des participants sont :

- Prioriser les besoins en formation et évaluer pour lancer les débats ;
- Certaines thématiques n'abordent pas les renforcements des capacités.

« Pour les producteurs, la notion d'accompagnement est beaucoup plus importante que la notion de formation. Cet accompagnement est nécessaire dans la durée, par exemple sous forme de centres de services ». « Mettre en place un système de conseil agricole redevable et adapté aux différents types d'exploitation familiale »

« Souvent, les projets qui marchent bénéficient d'une assistance technique spécifique. Cette assistance technique est-elle possible à grande échelle ou un luxe trop cher ? »

« Pourquoi confie-t-on la plupart du temps la conception et la mise en œuvre de l'ingénierie sociale (participation éclairée et effective des producteurs) à des consultants dans le cadre d'appels d'offres ? N'est-ce pas risqué s'ils ratent leur intervention ? Comment faire autrement ? »

Les travaux de groupe ont souligné les aspects suivants :

Renforcement des capacités :

- Conserver l'existant tout en développant de nouveaux outils ;
- Renforcer les offres de formation ;
- Aider à adapter les offres de formation aux enjeux territoriaux ;
- Au niveau du partenariat public privé : faire un retour en termes de formation et assurer une visibilité des initiatives qui fonctionnent ;
- S'assurer que les avantages soient valorisés et diffusés ;
- Bénéficiaires des formations bien ciblées et formations suivies à bon escient (et non pratiques de népotisme / copinage).

Quelles conditions :

- Financement et capacités des Etats à investir dans la formation ;
- S'assurer de la pertinence des formations ;
- S'assurer de l'harmonisation des offres de formation ;
- Bien identifier les offres de formation.

Gestion des connaissances :

- Encourager la capitalisation d'expériences dans les différents projets (rarement fait). Le Projet Régional doit disposer de ressources suffisantes et dédiées pour faire de la capitalisation.
- Transfert des connaissances à l'Etat après les projets.

7. SESSION 4 (2ÈME PARTIE) SUR LES FONDAMENTAUX DU PROJET

Les participants ont travaillé sur la base du cadre de réflexion présenté en début d'atelier et proposant l'objectif de développement du projet, les composantes et sous-composantes et des activités. Il a été signalé que le cadre de réflexion avait été établi avant la 4^{ème} rencontre et ne prenait donc pas en compte les discussions des deux derniers jours. Les participants ont donc été invités à améliorer ce cadre de réflexion en proposant des amendements de reformulation de l'objectif de développement, des composantes et sous-composantes.

Quatre groupes ont travaillé en parallèle sur le document. Un cinquième groupe réunissant 4 PFN, 3 représentants de la BM et un représentant du CILSS devaient clarifier la vision d'articulation du Projet Régional et du PAG et tenter de faire converger les visions différentes des pays et de la BM.

Propositions de reformulations de l'objectif de développement et de vision globale

Trois groupes ont proposé des amendements de formulation mineurs de l'objectif de développement, les visions sur ce que devait être le Projet Régional par rapport au PAG faisant relativement consensus. Ces trois reformulations proposées sont listées ci-dessous :

- Mettre en place les conditions d'une Agriculture irriguée performante et durable au Sahel, en accroissant substantiellement les superficies irriguées et la qualité des investissements (hard, sur toute la durée de vie des infrastructures, et soft, viabilité économique, pérennité, etc).
- Mettre en place les conditions d'un accroissement substantiel des superficies irriguées et des investissements adéquats pour une agriculture irriguée performante et durable.
- Contribuer à mettre en place les conditions d'un accroissement substantiel des superficies irriguées et de leur valorisation durable (environnement / équité / genre / inclusion) par des investissements adaptés, au service de l'agriculture irriguée au Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad).

Un groupe n'a pas été en mesure de trouver un consensus tant les visions de ce que devait être le Projet Régional étaient divergentes :

- Pour certains on devait se « jeter à l'eau » en matière d'investissements / d'aménagements avec le Projet Régional et travailler ensuite sur les conditions. La priorité était donnée aux aménagements / aux réalisations dans le Projet Régional qui devait donc disposer d'un budget conséquent (80%) pour des infrastructures.
- Pour d'autres il fallait d'abord s'assurer que les conditions soient là au préalable. On a un objectif à terme concernant l'augmentation des surfaces irriguées, mais il faut changer la vision des choses avant. La priorité était donnée aux conditions.

Ce groupe reprochait notamment que le cadre de réflexion proposé ne reflète pas les discussions des deux jours précédents.

« Projet régional financé sur prêt IDA – quel taux d'intérêt ? »

« Est-il juste de financer ce type d'activités (accompagnement, conseil...) sur des prêts qui augmentent l'endettement des Etats ? »

« 80% des ressources financières doivent être des investissements et équipements ».

Le 5^{ème} groupe (réunissant les PFN, la BM et le CILSS) a insisté sur la nécessité de démontrer les retombées du projet régional en matière d'investissement afin de convaincre les ministres des finances. Il doit y avoir une connexion nette entre le projet régional et le PAG. Par ailleurs, la priorité n'est pas de produire de nouvelles stratégies mais de matérialiser les stratégies existantes. Le groupe a convenu de faire explicitement référence à l'augmentation des surfaces aménagées et la recherche de financement pour les plans d'investissements pays dans l'objectif de développement du Projet Régional et d'annexer les plans de développement nationaux à la note conceptuelle du projet (NB : le format de note conceptuelle de la Banque Mondiale ne le permet pas mais des références claires y seront incluses). La part de financement accordée aux infrastructures n'a pas été discutée mais elle dépendra du chiffrage des activités de niveaux national et régional, dont certaines seront incontournables.

Il reste à clarifier comment financer les 7Md\$ nécessaires à l'atteinte des objectifs de la Déclaration de Dakar.

Implications pour la formulation du Projet Régional et du PAG :

- Il y a accord majoritaire sur l'objectif consistant à marier des investissements ciblés et des actions sur la mise en place des conditions pour le changement d'échelle, mais un travail important reste à mener sur le lien entre le projet régional et le PAG.
- Le projet régional fait du régional, des actions pays à intérêt régional et la recherche de financement pour les investissements pays

Propositions de reformulation des composantes

Table 3: Formulation des composantes du Projet Régional validées par la rencontre

Composantes : formulation initiale (cadre de réflexion présenté en session 1)	Propositions de reformulation
1- Amélioration de l'environnement institutionnel, réglementaire, technique et financier	Amélioration aux niveaux régional et national de l'environnement institutionnel réglementaire, technique et financier
2- Renforcement des capacités des acteurs du secteur de l'agriculture irriguée pour les mettre à hauteur des ambitions du PAG	Renforcement des capacités des acteurs du secteur de l'agriculture irriguée.
3- Appui à la programmation et au financement des investissements	Appui à la planification et au financement des investissements
4- Développement et promotion des technologies	Développement et promotion de technologies et de bonnes pratiques dans le secteur irrigué, le long de la chaîne de valeur Développement, promotion et financement des technologies d'irrigation accessibles (remplace abordable et disponible), et techniquement maîtrisables.
5- Coordination régionale/CILSS	Mise en œuvre des actions régionales, plaidoyer, suivi, évaluation, capitalisation, communication, rapportage

Implications pour la formulation du Projet Régional et du PAG :

- Maintien de 4 composantes techniques + une composante de coordination.
- Reformulation de certaines composantes.

Éléments relatifs à l'articulation entre les composantes, aux sous-composantes et aux activités

Veiller à intégrer les thèmes qui ont fait l'objet de discussions spécifiques ces trois derniers jours : foncier, filière....

La composante 4 doit permettre de tester l'application du changement de paradigme en définissant, finançant et promouvant des opérations pilotes, nourries des réflexions conduites dans le cadre du SIIP, adoptées et conduites localement, partagées et promues à l'échelle régionale via le projet SIIP.

Conduire des actions de plaidoyer pour convaincre d'autres partenaires d'investir (notamment dans la réhabilitation qui est souvent négligée par les bailleurs).

Construire des liens entre les composantes 1 et 4 : C1 = élaboration des politiques et C4 = applications sur le terrain.

Agriculture avec un A majuscule fait aussi référence à l'élevage et la pisciculture. Certaines zones irriguées sont en effet aussi des grandes zones d'élevage et de pêche/pisciculture, or ces deux aspects sont souvent négligés par des approches sous-sectorielles.

Les acteurs visés par les actions de renforcement de capacités seront des acteurs publics, privés et communautaires.

Des reformulations de sous-composantes ont également été proposées par les participants.

Implications pour la formulation du Projet Régional et du PAG :

→ Veiller à intégrer les thèmes qui sont ressortis à plusieurs reprises dans l'atelier dans les formulations des composantes, sous composantes ou activités. Parmi ces thèmes on souligne les aspects suivants : foncier, filières, accompagnement, développement et concertation locale, GIRE / gestion de la ressource, tous systèmes irrigués (y compris les systèmes simples, rustiques, résilients).

8. RÉSULTATS ATTEINTS ET RÉSOLUTIONS

Résultats atteints concernant l'objectif OI.1 de formulation de nouveaux paradigmes et résolutions

La rencontre a permis d'identifier des changements nécessaires aux approches (courantes) de développement de l'irrigation. Ces changements concernent les aspects suivants :

- Promouvoir des approches GIRE notamment pour la planification des investissements en irrigation sur des bassins transfrontaliers.
- Conduire une véritable concertation locale pour la planification des investissements qui ne peuvent être seulement décidés au niveau central. Le développement de l'irrigation devant être véritablement intégré au développement local. Prise en compte du local.
- Promouvoir des approches vraiment participatives et non une concertation alibi rapide.
- L'accompagnement des usagers est obligatoire et les budgets consacrés à l'accompagnement doit être significativement augmenté (ratio accompagnement / infrastructures à augmenter significativement).
- Les problématiques foncières doivent être véritablement traitées. Il s'agit de rentrer dans la « boîte noire » du foncier habituellement non traitée car très complexe.
- Ne pas se concentrer exclusivement sur la grande irrigation, ni même que sur l'irrigation privée. Tous types de systèmes d'irrigation doivent être pris en compte y compris des systèmes habituellement plus marginaux aux yeux des bailleurs : irrigation de complément, systèmes simples et robustes, réhabilitation d'aménagements.
- Décloisonner les approches sous-sectorielles. Le secteur irrigué ne peut être traité séparément des questions de filières. Un « projet d'irrigation » n'est pas qu'un projet d'infrastructure, ce doit être aussi un « projet filière ». Promouvoir des approches filières / chaînes de valeur, notamment par l'aval, et non par l'amont comme habituellement fait. Prendre en compte une diversité de filières et non seulement le riz.
- Les approches d'intervention doivent évoluer du quantitative au qualitatif : importance de l'accompagnement, etc.
- Diffuser plus largement les « bonnes pratiques » en termes de financement court terme des exploitations agricoles (warrantage, médiation bancaire par des centres de gestion, IMF, etc). Innover en matière de « smart subsidies » et de financement long-terme des investissements.

- Prendre en compte dès le départ les aspects de viabilité des exploitations familiales (superficie minimum par famille, etc.).
- Diffuser les résultats de la recherche
- Sur le plan des politiques publiques : 1- promouvoir l'adoption de politiques spécifiques au secteur irrigué (il n'existe en général que des stratégies au sein d'une politique agricole) ; 2- faire atterrir les politiques sur le terrain, notamment grâce à l'appui aux acteurs intermédiaires (OPA, centres de services, collectivités locales).

Ces points sont listés ici rapidement. Ils seront davantage élaborés afin de mieux cerner les changements de paradigmes nécessaires.

Résolutions de la 4^{ème} rencontre de la Task Force :

- Le Projet Régional devra faciliter la mise en œuvre de ces changements d'approches.
- Le document de projet devra donc élaborer davantage sur ces différents aspects et s'assurer que ces aspects sont bien pris en compte.
- Lors de la finalisation des études thématiques les consultants devront autant que possible élaborer davantage les pistes suggérées / discutées lors de la rencontre (valorisation des discussions en plénière et en groupes notamment).
- Certains rapports provisoires étant jugés médiocres, la Task Force devra être particulièrement vigilante quant à la finalisation et acceptation de ces rapports.

Résultats atteints concernant l'objectif O1.3 d'identification des fondamentaux du Projet Régional et résolutions

La rencontre a travaillé sur la base du cadre réflexion conceptuel élaboré par la BM et le CILSS et présenté par les facilitateurs TCIA/FAO le premier jour. Des éléments importants ont été validés par la rencontre (objectif de développement et composantes du projet régional), sans que les formulations exactes ne soient arrêtées à ce stade ; elles restent donc à finaliser dans l'esprit de la 4^{ème} rencontre de la Task Force.

Les éléments pour reformuler l'objectif de développement ou objectif spécifique du projet régional ont été identifiés comme suit (en rouge les modifications proposées par la rencontre par rapport à la proposition CILSS/BM). La 4^{ème} rencontre de la Task Force SIIP a validé ces éléments. La rédaction définitive reste à finaliser.

Table 4: Eléments pour la formulation de l'objectif de développement validés par la rencontre

Eléments principaux de la formulation	Autres éléments à faire ressortir
Augmentation des surfaces irriguées	Et prise en compte de: Durabilité Performance / Viabilité Environnement (ressources naturelles) Equité Et sur l'existant aussi
Amélioration des conditions	
→ Pour réaliser les objectifs de Dakar	

Une formulation provisoire de l'objectif de développement suggérée est : Accroître les surfaces irriguées, améliorer les conditions liées à l'irrigation pour un développement Agricole durable, performant et respectueux de l'environnement.

Les composantes du projet régional ont été discutées et les éléments suivants ont été validés par la rencontre (en rouge les modifications et ajouts proposés par la rencontre).

Là aussi les formulations exactes restent à rédiger, mais devront être dans l'esprit de la rencontre et valoriser les débats.

Table 5: Eléments pour la formulation des composantes validés par la rencontre

Composantes		Observations
C1	Environnement légal, technique, financier, commercial, aux niveaux régional et national	Foncier GIRE (ou dans C2)
C2	Augmentation des surfaces, appui à la programmation, appui au financement des aménagements	Aussi réhabilitation Aussi privés Financement y compris accompagnement
C3	Développement et promotion de technologies de bonnes pratiques pour le secteur irrigué	Actions concrètes nationales d'intérêt régional (filiales, foncier, etc.) pour la mise en pratique des changements de paradigme Faire la distinction développement / promotion, technologie / pratique
C4	Renforcement des capacités des acteurs publics, privés, communautaires	Y compris la gestion des connaissances
C5	Coordination régionale : CILSS	Synergie / cohérence avec autres initiatives CEDEAO, UEMOA, PTF Coordination nationale: Ministères / PFN

Par ailleurs des sous-composantes et activités ont également été discutées mais n'ont pas fait l'objet de validation formelle.

Faute de temps et en accord avec la BM et le CILSS, la rencontre n'a pas discuté le niveau des indicateurs.

Résolutions de la 4^{ème} rencontre de la Task Force :

- ➔ Les éléments présentés dans les tableaux 4 (objectifs de développement) et 5 (composantes) ci-dessus ont été validés par la rencontre. Ils permettront ultérieurement de définir les formulations exactes de l'objectif de développement et des composantes.
- ➔ Il appartiendra à l'équipe du CILSS et de la BM de proposer les formulations exactes d'objectif de développement et de composantes sur la base de ces éléments. Ces formulations seront alors soumises aux points focaux nationaux pour éventuelles améliorations de forme.

Résultats atteints concernant l'objectif O1.2 d'articulation du projet régional et du PAG et résolutions

L'atelier a recherché l'atteinte d'une vision commune entre les participants. Des éléments ont été clarifiés, l'écart entre les visions a été réduit, mais ce travail reste à poursuivre.

Finalement la rencontre a permis de clarifier que des « activités concrètes » seront mise en œuvre dans chacun des pays, mais leur amplitude reste à clarifier :

- Il y aura bien des activités concrètes dans les pays. Une partie du budget du projet régional sera utilisée pour des aménagements productifs et d'autres actions d'intérêt régional dans les pays.

- Le projet régional porte le PAG: recherche de financements par le projet régional pour permettre la réalisation des programmes d'investissement des pays ; le projet pourra mettre à disposition des pays des fonds catalytique (ex, le projet régional met 10\$ qui permettent de mobiliser 100\$ de financements complémentaires), incluant un fonds d'études de préparation.
- L'objectif de développement du projet est néanmoins clarifié et une rédaction répondant aux orientations retenues par la Task Force sera proposée dans la note de concept.

Résolutions de la 4ème rencontre de la Task Force :

- ➔ Le Projet Régional devra porter le PAG.
- ➔ Outre des actions de renforcement de capacités et de renforcement institutionnel (appui aux politiques...), le Projet Régional comprendra également des actions concrètes de développement de l'irrigation sur le terrain (réalisation d'aménagements notamment).

Résultats atteints concernant l'objectif O2 d'élaboration d'un plan d'action et résolutions

Le calendrier suivant a été validé par la rencontre sur base d'une proposition de la BM et du CILSS.

Table 6: Plan d'action validé par la rencontre

Activités	Echéance
Finalisation des études thématiques	Fin juillet
Note conceptuelle	Juillet-août
Version provisoires des produits (CS, PAG, DPR)	Août-septembre
5 ^{ème} rencontre de la Task Force SIIP (y compris validation des études) – possiblement à Niamey en attente de confirmation	Octobre
Table ronde des bailleurs de fonds	Octobre
Missions pays pour appuyer l'élaboration des documents pays	Octobre / novembre
Documents pays	A partir de novembre

Résolutions de la 4ème rencontre de la Task Force :

- ➔ Le plan d'action présenté dans le tableau 6 ci-dessus a été validé par la rencontre.

9. EVALUATION DE LA 4^{ÈME} RENCONTRE DE LA TASK FORCE SIIP PAR SES PARTICIPANTS

Un questionnaire d'évaluation de la rencontre a été remis aux participants présents lors de la clôture. 27 fiches d'évaluation ont été retournées aux consultants. Les principaux résultats sont donnés ci-dessous.

Evaluation de l'atteinte des résultats, de la facilitation et de la logistique par les participants

Les points principaux concernant l'atteinte des résultats de l'atelier, la facilitation et la logistique sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Table 7: Evaluation de l'atteinte des résultats de l'atelier, de la facilitation et de la logistique

Objet d'évaluation		Nombre de réponses	Réponses	
Appréciation de l'atteinte des résultats de l'atelier	Sur les fondamentaux du projet	22	Résultat atteint	14 / 22
			Résultat partiellement atteint	4 / 22
			Objectifs trop ambitieux	3 / 22
	Sur le plan d'action	22	Résultat atteint	14 / 22
			Résultat partiellement atteint	2 / 22
Appréciation sur la facilitation		21	Excellente, très bonne et bonne	18 / 21
			Moyenne	2 / 21
Appréciation sur la logistique		23	Excellente, bonne, RAS (hormis internet)	21 / 23
			Moyenne	2 / 23

Les appréciations quant à l'atteinte des résultats, à la facilitation et à la logistique sont donc positives à très positives.

L'évaluation renseigne également d'autres éléments :

- Plus d'un tiers des participants (ayant répondu) ont souhaité une meilleure préparation en amont des rencontres : envoi des documents plus tôt (7/22), mieux préparer les documents de base (2/22), travail préalable à la rencontre nécessaire (par mail par exemple) (2/22). Il a aussi été signalé que les présentations devraient être données en version électronique aux participants pour éviter les impressions papier.

- Plus d'un tiers des participants (ayant répondu) ont jugé le programme trop chargé : trop de choses à discuter et programme trop chargé (8/22), pas assez de temps de repos (1/22), travaux de groupes trop courts (2/22).
- Beaucoup ont signalé les difficultés d'accès à Internet à l'Hôtel.

Evaluation des différentes présentations et sessions par les participants

Chaque session a été noté (sa pertinence et son déroulement) par les participants. La note sur 5 a été convertie en note sur 100 pour faciliter l'analyse. Les notes inférieures à 70 marquant une plus faible appréciation par les participants sont indiquées en rouge.

Table 8: Evaluation des différentes présentations par les participants

Session	Appréciation de la pertinence du contenu		Appréciation du déroulement	
	Note / 100	Nombre d'opinions	Note / 100	Nombre d'opinions
Etat d'avancement Présentation du cadre conceptuel +Panel	78	20	75	19
<i>Expérience de l'usage des TIC au Sud-Mali</i>	61	21	66	20
Résultats du Projet PAPRIZ au Sénégal	70	21	72	19
Restitution atelier Foncier	80	21	73	19
Rapports d'étape				
<i>Ressources en eau (BRLi)</i>	80	24	78	22
<i>Planification des investissements (AFC)</i>	75	24	64	21
<i>Gestion de l'irrigation (BRLi)</i>	83	24	76	24
<i>Filières (AFC)</i>	70	25	62	22
<i>Financement (AFC)</i>	70	23	64	21
<i>Politiques et stratégies (AFC)</i>	77	23	71	22
<i>Renforcement des capacités (AFC)</i>	69	22	69	20
<i>Gestion des connaissances (AFC)</i>	64	21	64	19
Travaux de groupes « Changements de paradigme »	84	25	79	24
<i>Présentation COSTEA + Etude SAAO</i>	67	27	65	26
Travaux de groupes « Objectifs et composantes »	77	27	78	25
Conclusions	80	14	81	15

Etant données les faibles notes des restitutions des études conduites par AFC, la Task Force devra porter une attention particulière à la relecture, amélioration puis validation de ces rapports d'études afin qu'ils soient vraiment utiles.

Le choix des présentations de la session 2 (expériences des partenaires) devrait aussi être revu pour être mieux aligné avec les sujets de discussion de la Task Force.

10. CLÔTURE DE L'ATELIER

Trois allocutions ont ponctué la cérémonie de clôture de l'atelier.

La première allocution a été prononcée par le Représentant de la Banque Mondiale. Il a remercié les organisateurs, les partenaires et tous les participants pour leur présence mais surtout pour leur participation active aux travaux de l'Atelier qui ont permis de faire un grand pas dans la construction du projet. Il a noté que ce projet, considéré comme une plateforme, la base de tous les projets dans le domaine de l'irrigation, est complexe au regard de son étendue et de la diversité des préoccupations et besoins des pays et peut réussir s'il y a un impact régional. Il a invité à prendre réellement en compte le changement de paradigme, à s'engager et porter véritablement ce projet et le monter à partir des idées des pays qui ont beaucoup d'experts en la matière.

Le représentant du CILSS dans son mot de fin, a présenté ses excuses pour les imperfections pour l'organisation de l'atelier. Il a félicité le gouvernement malien pour l'accueil et remercié la Banque Mondiale et les partenaires qui sont venus partager leurs expériences. Il a fait part de sa satisfaction du déroulement de l'atelier qu'il qualifie de travail d'arrache-pied qui a permis de faire un pas de géant dans la suite du montage du projet. Il a réitéré ses remerciements à : i) la FAO pour avoir mis à la disposition de la Task Force deux facilitateurs talentueux, ii) à la Banque Mondiale pour la bonne communication, iii) aux pays pour la présence effective des représentants tout en déplorant l'absence des points focaux du Sénégal et de la Mauritanie.

Le Représentant du Ministre du développement rural du Mali dans son discours de clôture de l'atelier a au nom du Ministre félicité tous les participants pour le travail abattu et les résultats atteints qu'il considère comme un avancement significatif du processus de montage du projet. Il a remercié le CILSS et souhaité que l'initiative puisse aboutir sous son mandat en tant que Ministre coordonnateur. Il a promis de faire le compte rendu fidèle de cet atelier au Ministre et encouragé la TF à plus d'efforts pour un projet régional mieux élaboré au regard de sa pertinence. Il a enfin souhaité à tous un bon retour et de bons souvenirs du Mali et déclaré close la 4^e rencontre régionale de la Task Force sur l'irrigation au Sahel aux environs de 17h.

ANNEXES : VOIR DOCUMENT SÉPARÉ DE 186 PAGES REGROUANT 45 ANNEXES

Annexe 1 : Termes de références de la rencontre

Annexe 2 : Programme atelier Bamako

Annexe 3 : Liste de présence

Annexe 4 : Programme atelier

Annexe 5 : Démarche atelier

Annexe 6 : États avancement

Annexe 7 : Cadre de réflexion conceptuel

Annexe 8 : Typologie des systèmes irrigués

Annexe 9 : Expériences CRCR IICD Mali

Annexe 10 : Expériences JICA Sénégal

Annexe 11 : Étude et atelier foncier

Annexe 12 : Vote Vision

Annexe 13 : Prise de note jour 1

Annexe 14 : Rapport jour 1

Annexe 15 : Études ressources en eau BRLi

Annexe 16 : Étude planification des investissements AFC

Annexe 17 : Étude financement AFC

Annexe 18 : Étude gestion des périmètres irrigués BRLi

Annexe 19 : Étude des filières AFC

Annexe 20 : Étude politique et stratégique AFC

Annexe 21 : Étude du renforcement et des capacités AFC

Annexe 22 : Étude et gestion des connaissances AFC

Annexe 23 : Introduction des travaux de groupes

Annexe 24 : Présentation du groupe financement et planification

Annexe 25 : Présentation du groupe ressource en eau et gestion de l'irrigation

Annexe 26 : Présentation du groupe filières et politiques

Annexe 27 : Prise de note groupe filières et politiques

Annexe 28 : Présentation groupe renforcement de capacités et gestion des connaissances

Annexe 29 : Prise de note groupe renforcement de capacités et gestion des connaissances

Annexe 30 : Présentation groupe libre

Annexe 31 : Prise de note groupe libre

Annexe 32 : COSTEA

Annexe 33 : Étude COSTEA société d'aménagement

Annexe 34 : Prise de note jour 2

Annexe 35 : Rapport jour 2

Annexe 36 : Fondamentaux du projet groupe 1

Annexe 37 : Fondamentaux du projet groupe 2

Annexe 38 : Fondamentaux du projet groupe 3

Annexe 39 : Fondamentaux du projet groupe 4

Annexe 40 : Fondamentaux du projet groupe 5

Annexe 41 : Plan d'action

Annexe 42 : Résolutions de l'atelier

Annexe 43 : Prise de note jour 3

Annexe 44 : Saisie des cartes sur les panneaux

Annexe 45 : liste des participants